

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA CHÂTRE SAINTE-SÉVÈRE

Synthèse

Partie II

> DIAGNOSTIC TERRITORIAL <
ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

*Occuper et préserver
son territoire*

> DIAGNOSTIC TERRITORIAL < *ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT*

1.

APPROCHE GÉOGRAPHIQUE ET GRANDS MILIEUX

2.

OCCUPATION GÉNÉRALE DU SOL

3.

ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ ET TVB

4.

FONCTIONNEMENT TERRITORIAL, BOURGS ET HAMEAUX

5.

PATRIMOINE ET TOURISME

6.

RISQUES, ALÉAS ET NUISANCES NATURELS ET ANTHROPIQUES



*Occuper et préserver
son territoire*

PARTIE 1.

**Approche géographique
... et grands milieux**

1

Approche géographique et grands milieux

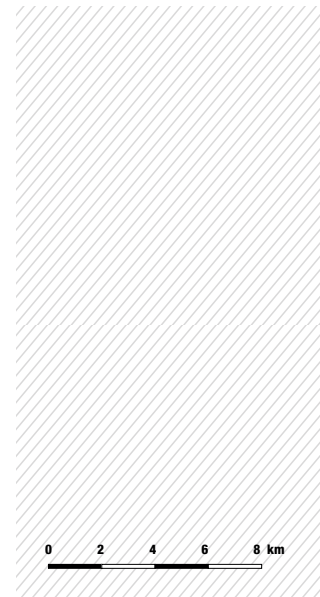
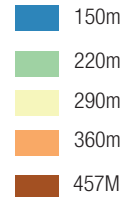
A. La topographie et géomorphologie

La **topographie du territoire est peu marquée**, avec une altitude maximale de 456 m.

Le relief est plus accentué au Sud, marquant ainsi les **derniers contreforts du Massif Central**.

TOPOGRAPHIE DU TERRITOIRE

Élévation du territoire



1

Approche géographique et grands milieux

B. Le relief sur le territoire

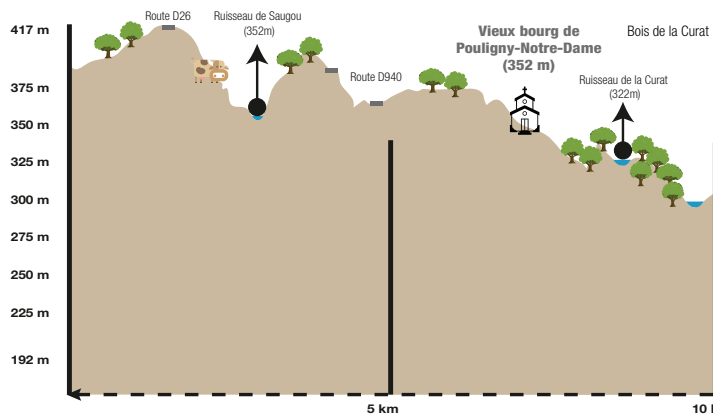
Au Nord : un paysage de vastes plateaux souligné par de légères ondulations de collines, adapté aux cultures.

Au Sud : un paysage marqué par de petits vallons rapprochés et par une altitude plus élevée, adapté à l'élevage.

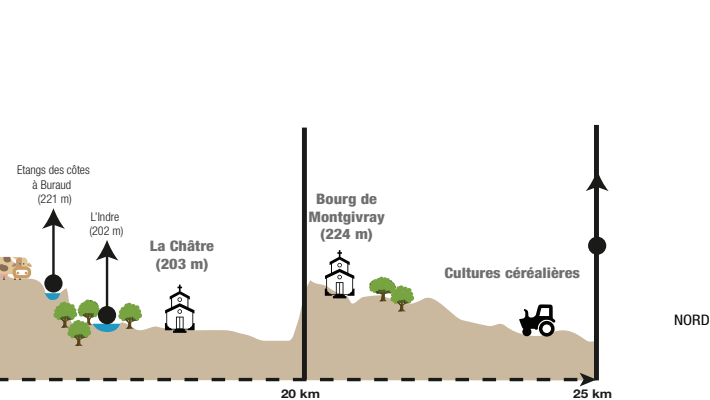
LOCALISATION DE LA COUPE TOPOGRAPHIQUE



Espaces agricoles (trame bocagère importante)
entrecoupés de boisements, de hameaux et des bourgs



Espaces agricoles (trame bocagère peu dense)
entrecoupés de hameaux et des bourgs



1

Approche géographique et grands milieux

C. Géologie

La géologie du territoire est directement liée au relief.

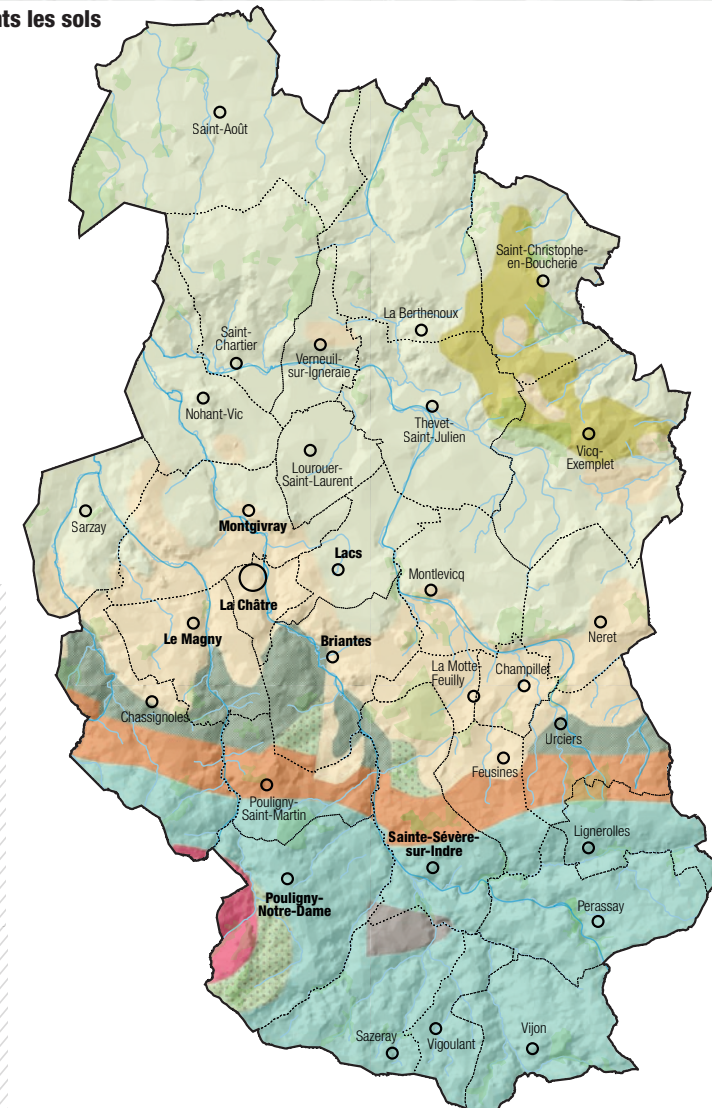
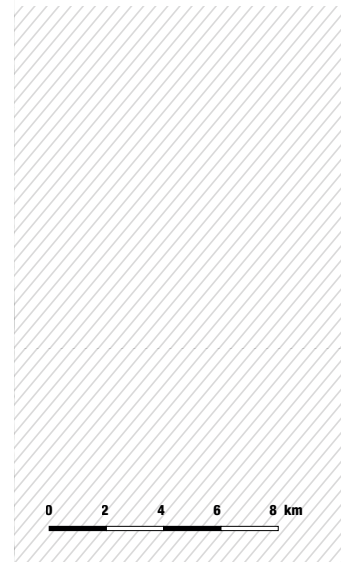
On observe une différence notable entre la composition du sol au Nord (*argile*) et au Sud (*métamorphique*).

Ces différences peuvent avoir des impacts notables sur le paysage et l'environnement, tels que :

- **la morphologie du relief,**
- **les essences végétales cultivées,**
- **le bâti identitaire et patrimonial...**

Roches et sédiments constituant les sols

- Calcaire
- Granites
- Argiles
- Roches métamorphiques fortement transformées
- Micaschiste
- Migmatite
- Orthogneiss
- Paragneiss
- Sol sableux



1

Approche géographique et grands milieux

D. Hydrologie

Le territoire est parcouru par un **réseau hydrologique dense**, composé de plusieurs rivières et plans d'eau notables, ainsi que de nombreux petits cours d'eau.

Deux documents cadres seront à prendre en compte dans le PLUi :

- **le SDAGE** (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux)
- **le SAGE** (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux)

Ils ont une portée juridique et permettent d'organiser la gestion de l'eau à des niveaux hydrographiques cohérents.

Ex : Actions structurantes pour améliorer la gestion de l'eau, fixer des objectifs de qualité et de quantité...

Principal réseau hydrographique

L'Indre

L'INDRE, MONTGIVRAY



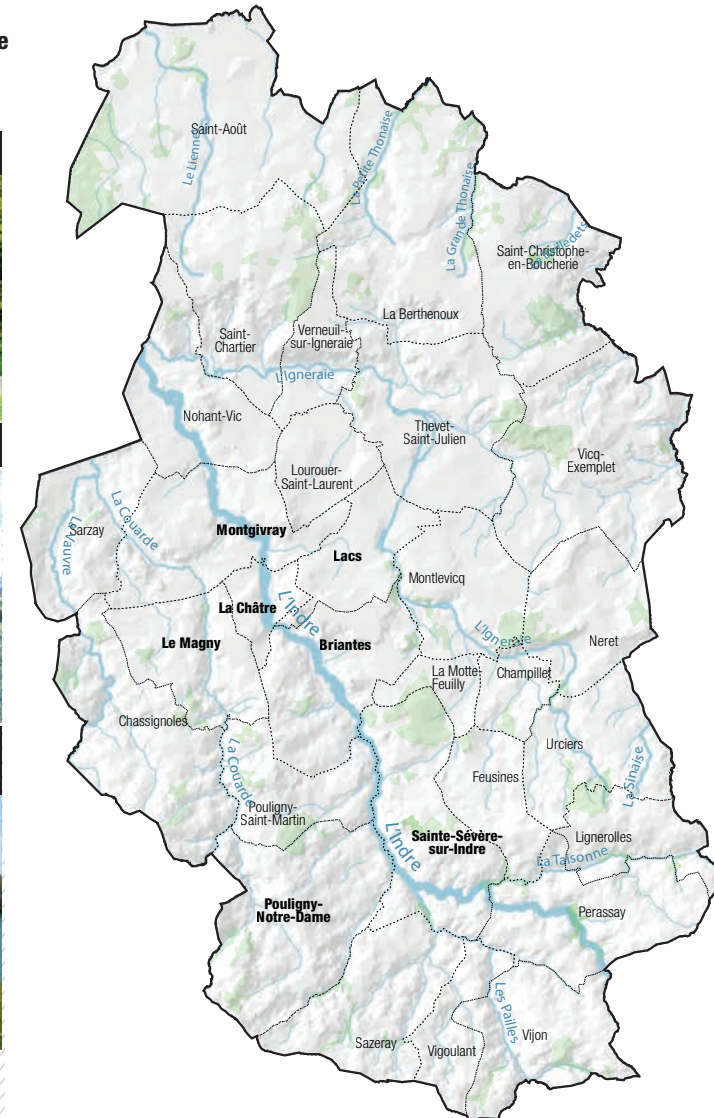
ETANG DU BOURG, SAINT-AOÛT



PLAN D'EAU DE LIGNY, POULIGNY-NOTRE-DAME



0 2 4 6 8 km



1

Approche géographique et grands milieux

E. Les grands ensembles paysagers

Le territoire de La Châtre fait partie de la province historique du **Berry**, qui constitue un des plus vieux terroirs agricoles français. Celui-ci se compose principalement de **paysages ruraux et agricoles**.

Le territoire de la CCLCSS est caractérisé par sa position de transition entre **2 entités paysagères** distinctes :

- **Le Boischaut Méridional**
- **La Champagne Berrichonne**

TERRITOIRE

□ CC La Châtre Sainte-Sévère

UNITÉS PAYSAGÈRES

Atlas des Paysages de l'Indre

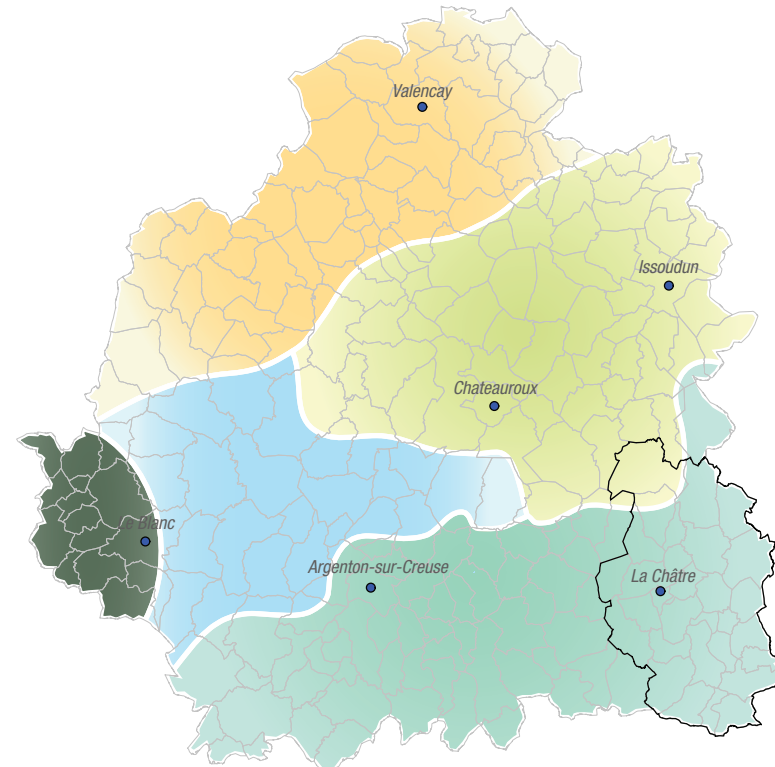
■ Boischaut Méridional

■ Champagne Berrichonne

■ Brenne

■ Gâtines de l'Indre

■ Pays Blancs



LE BOISCHAUT MÉRIDIONAL (ATLAS DES PAYSAGES DE L'INDRE)



LA CHAMPAGNE BERRICHONNE (ATLAS DES PAYSAGES DE L'INDRE)





*Occuper et préserver
son territoire*

PARTIE 2.

**Occupation générale du
territoire et des sols**

2. Occupation générale du territoire et des sols

A. Les espaces boisés

On trouve peu d'espaces boisés sur le territoire mais ceux existant sont significatifs.

> **18%** de la surface du territoire est boisée (haies comprises)

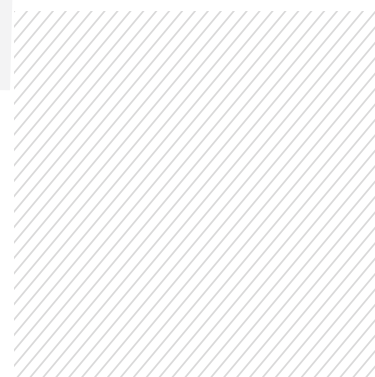


Parmi eux, on retrouve la haie qui est une composante **identitaire** du paysage mais qui joue également un rôle important dans les **continuités écologiques**.

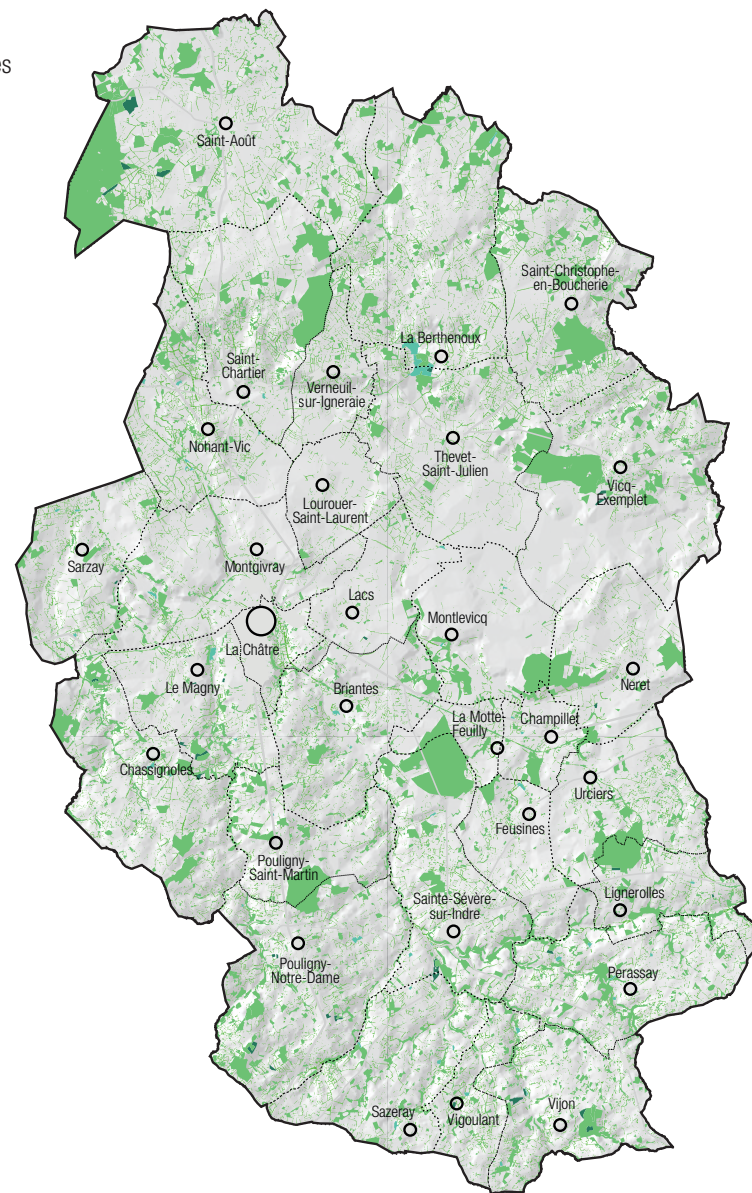
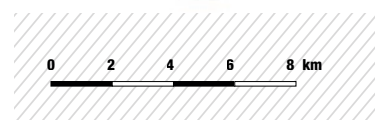
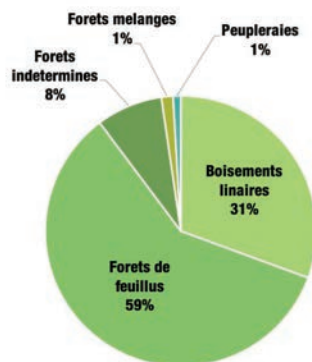
Ce sont des espaces avec un fort enjeu écologique qu'il est important de sauvegarder.

TYPE DE BOISEMENTS

- Forêts mélangées à dominantes de feuillus
- Forêts de conifères
- Boisements linéaires
- Peupleraies



RÉPARTITION DES BOISEMENTS



2. Occupation générale du territoire et des sols





B. Les milieux agricoles

Le territoire est marqué par une **activité agricole très présente, avec 74 % de la surface du territoire** et une majorité de terres à vocation de **prairies et pâturages**.

On distingue toutefois des variations en terme d'utilisation des terres :

- **Au Nord** avec une plus forte densité de terres dédiées à la **culture de céréales**.
- **Au centre** avec de vastes espaces dédiés à la **production d'oléoprotéagineux**.
- **Au Sud** avec la présence de **nombreux pâturages**.

TYPE DE MILIEUX AGRICOLES

-  Cultures
-  Prairies (hors prairies humides)
-  Fourrages
-  Vergers et vignes



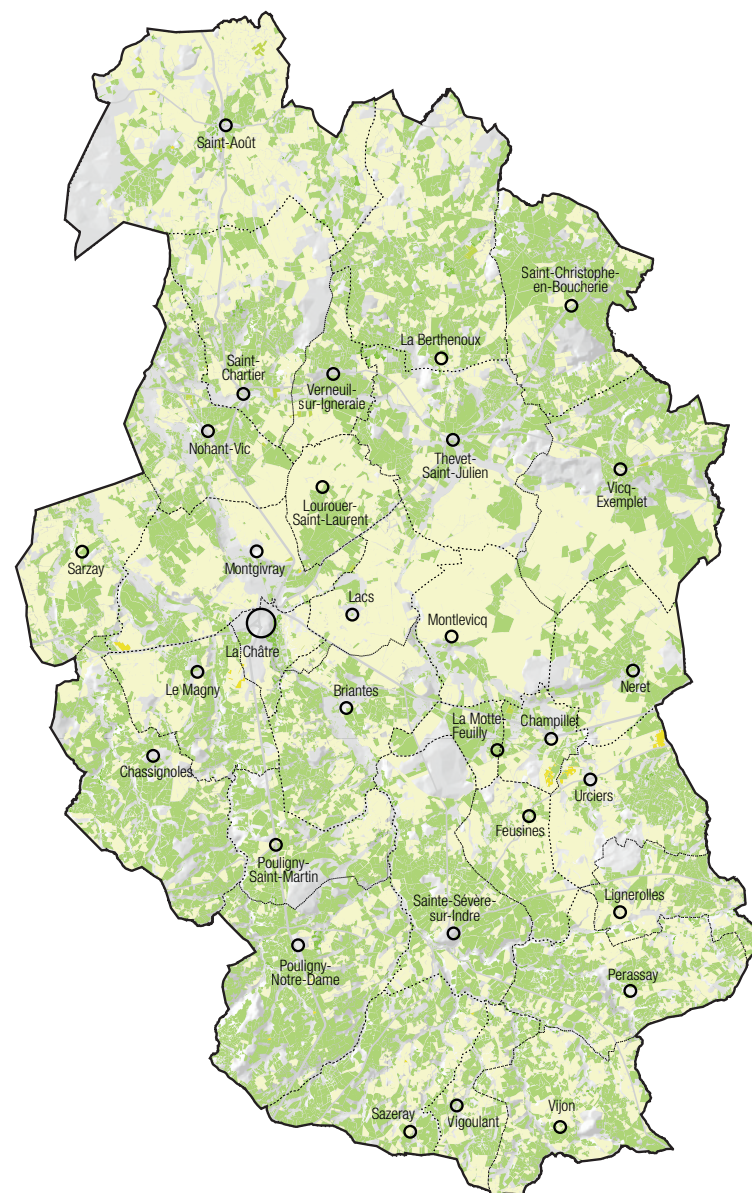
PRAIRIES



CULTURES



0 2 4 6 8 km

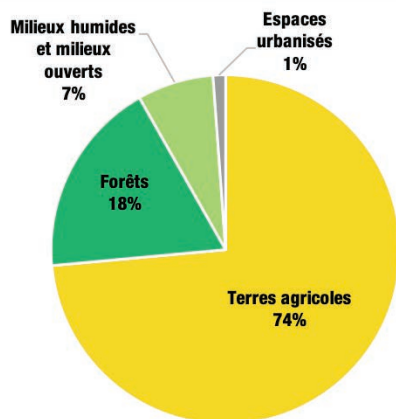


2 Occupation générale du territoire et des sols

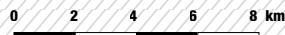
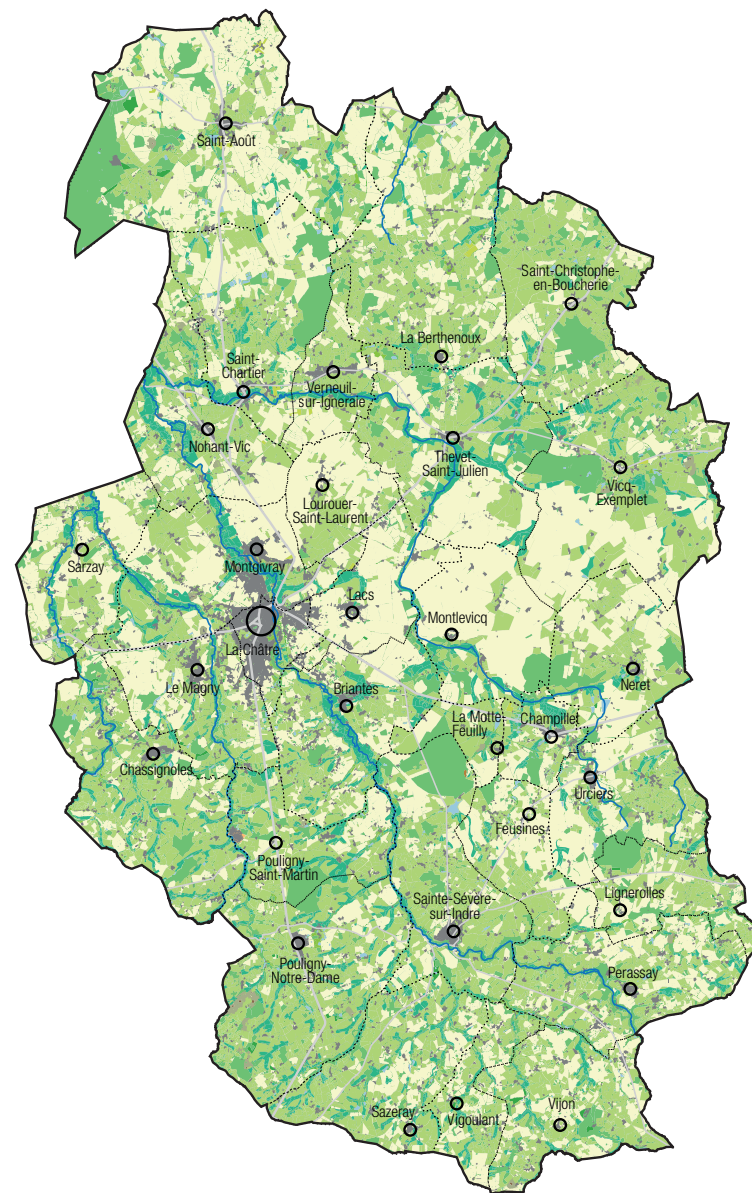
C. L'occupation générale des sols

- 18% de forêts, boisements et haies boisées
- 74% de terres agricoles (terres arables et prairies)
- 7 % de milieux naturels ouverts, dont les zones humides,
- 1 % seulement d'espaces urbanisés constitués (hors petits hameaux et écarts)

RÉPARTITION DES GRANDS ENSEMBLES D'ODS



TYPE D'OCCUPATION DES SOLS





*Occuper et préserver
son territoire*

PARTIE 3.

**Environnement, Biodiversité
... Trame Verte et Bleue**

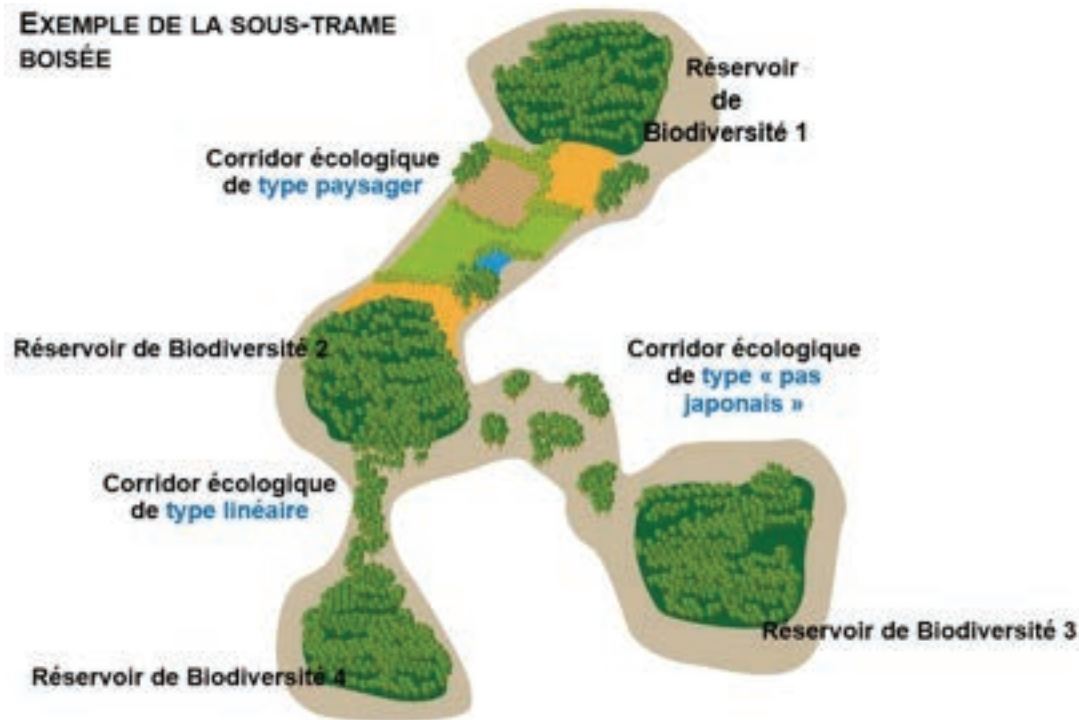
3

Environnement, biodiversité et Trame Verte et Bleue

A. La trame verte et bleue

Les lois Grenelle viennent encadrer la prise en compte de la **biodiversité** dans les différents documents d'aménagement. Leur objectif est de **préserver et restaurer les continuités écologiques** par l'instauration d'un outil d'aménagement : la **trame verte et bleue**.

La trame verte et bleue se constitue de **réservoirs de biodiversité** et de **corridors écologiques**.



Réservoirs de biodiversité : espaces qui présentent potentiellement la biodiversité la plus riche et la plus représentée. Ils présentent l'ensemble des conditions de vie nécessaires à une espèce pour assurer son maintien et son fonctionnement.

Corridors écologiques : voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité. Ils peuvent également être des habitats pour certaines espèces.

3

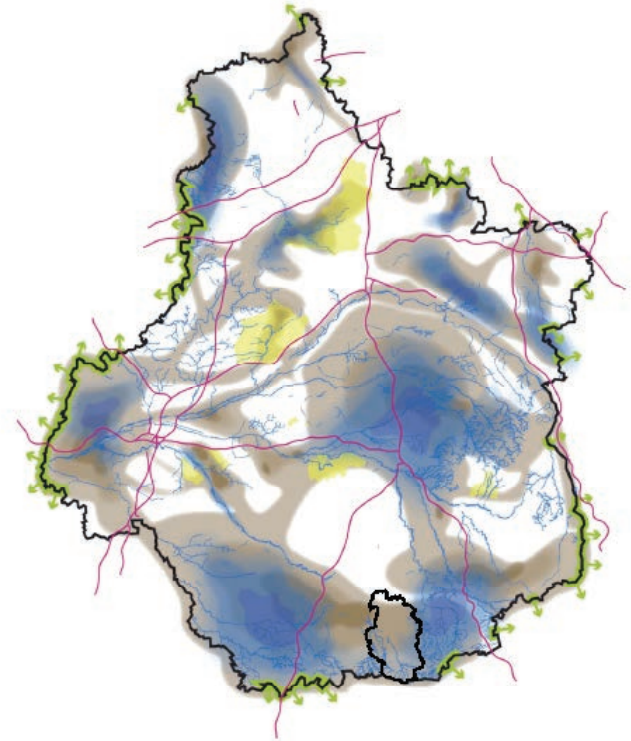
Environnement, biodiversité et Trame Verte et Bleue







A. La trame verte et bleue

Le **Schéma Régional de Cohérence Ecologique** (SRCE) est la traduction réglementaire des lois Grenelle. Il identifie au niveau régional les réservoirs de biodiversité et les corridors présentant un intérêt régional.

Le SRCE est à prendre en compte dans l'élaboration du PLUi par une application de **ces principes à l'échelle locale**.

Trame verte et bleue du SRCE



-  Éléments de la trame verte (réservoirs de biodiversité et corridors des sous-trames terrestres)
-  Éléments de la trame bleue (réservoirs de biodiversité et corridors de la sous trame des milieux humides)
-  Éléments de la sous-trame des espaces cultivés
-  Réseau hydrographique inscrit au SRCE
-  Secteurs concernés par des corridors inter-régionaux
-  Principaux éléments fragmentant le territoire

3

Environnement, biodiversité et Trame Verte et Bleue

B. Les corridors écologiques

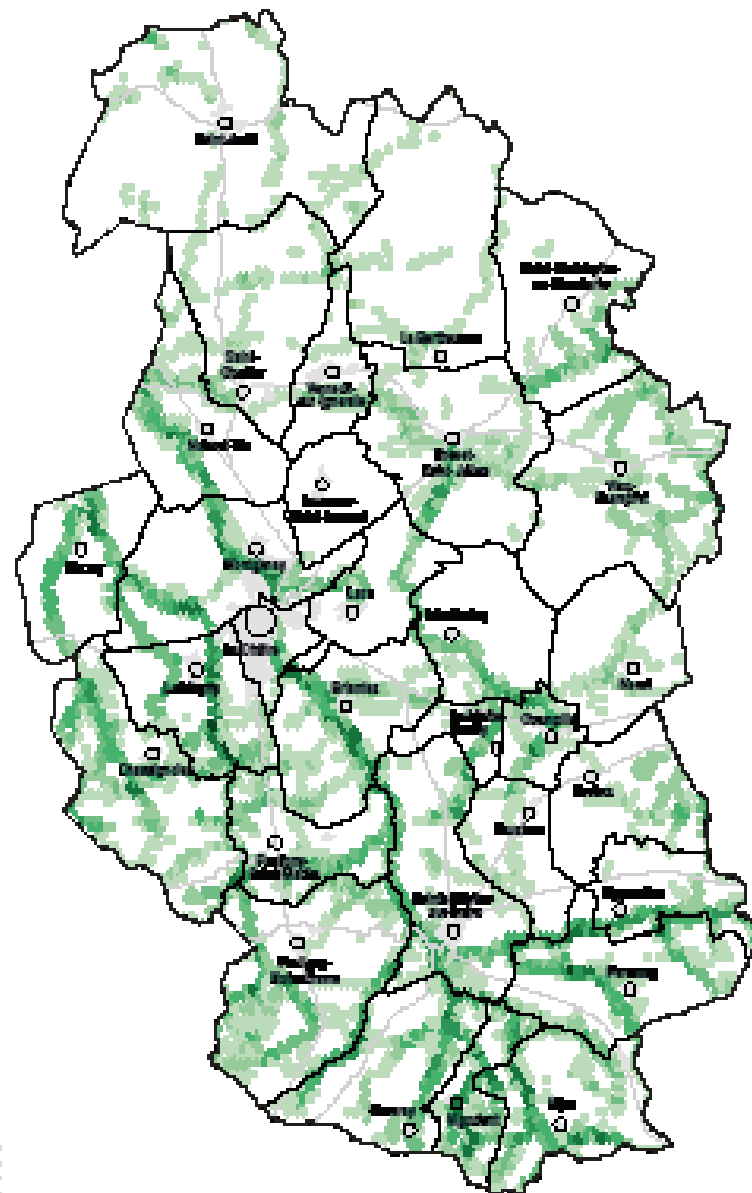
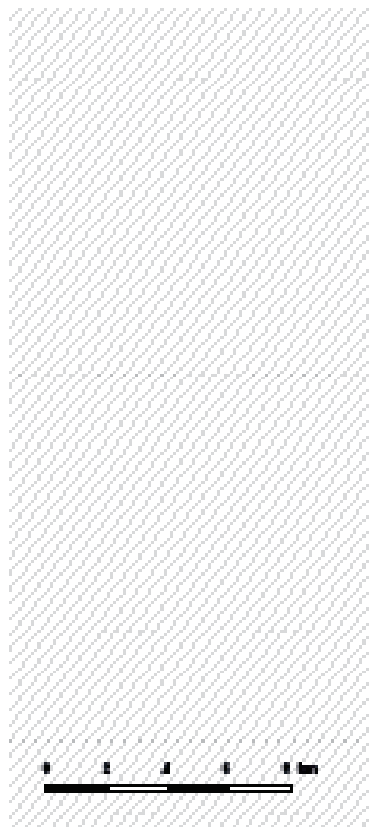
Une identification des corridors permet de cibler les espaces à enjeux. Ce recensement s'appuie sur l'étude TVB menée par le Pays de La Châtre en Berry.

L'identification de ces corridors permet de comprendre le **fonctionnement écologique** du territoire et d'identifier les **espaces où les enjeux sont les plus forts**.

CLASSIFICATION* DE LA TRAME VERTE ET BLEUE



* Classification réalisée par le Pays de La Châtre en Berry en collaboration avec le Service Régional de l'Environnement de la Région Centre-Val de Loire.

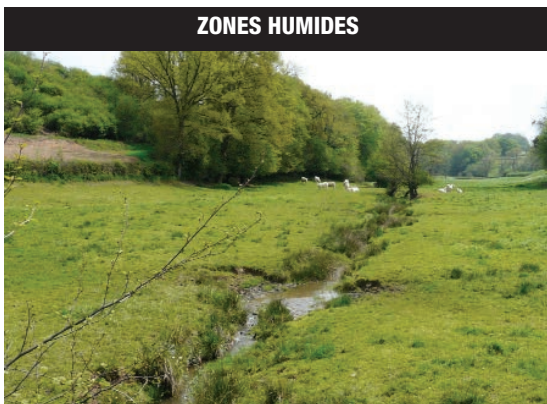


3. Environnement, biodiversité et Trame Verte et Bleue

C. Les réservoirs de biodiversité

L'un des réservoirs de biodiversité les plus importants est constitué des **zones humides** qui assurent les **fonctions de réservoirs et de corridors** en même temps.

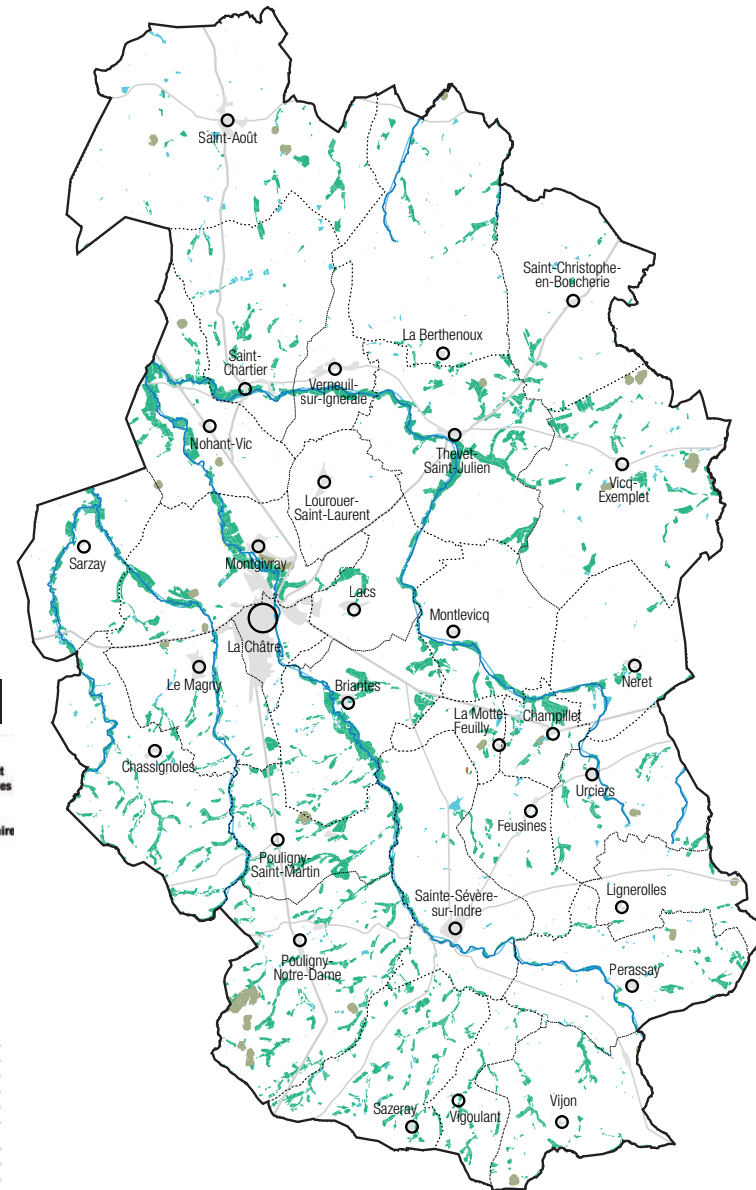
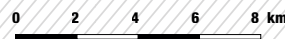
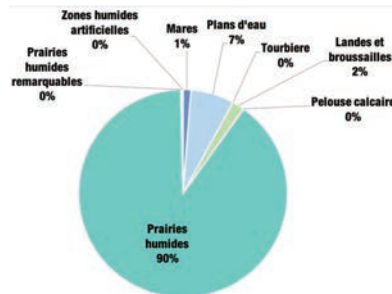
Ce sont des zones d'enjeux majeurs **très sensibles** auxquelles une attention particulière est apportée notamment par le SDAGE.



TYPE DE ZONES HUMIDES ET DE MILIEUX OUVERTS

- Prairies humides
- Mares et plans d'eau
- Landes et broussailles
- Tourbières
- Pelouses calcaires
- Cours d'eau

RÉPARTITION DES ESPACES OUVERTS



3

Environnement, biodiversité et Trame Verte et Bleue

C. Les réservoirs de biodiversité

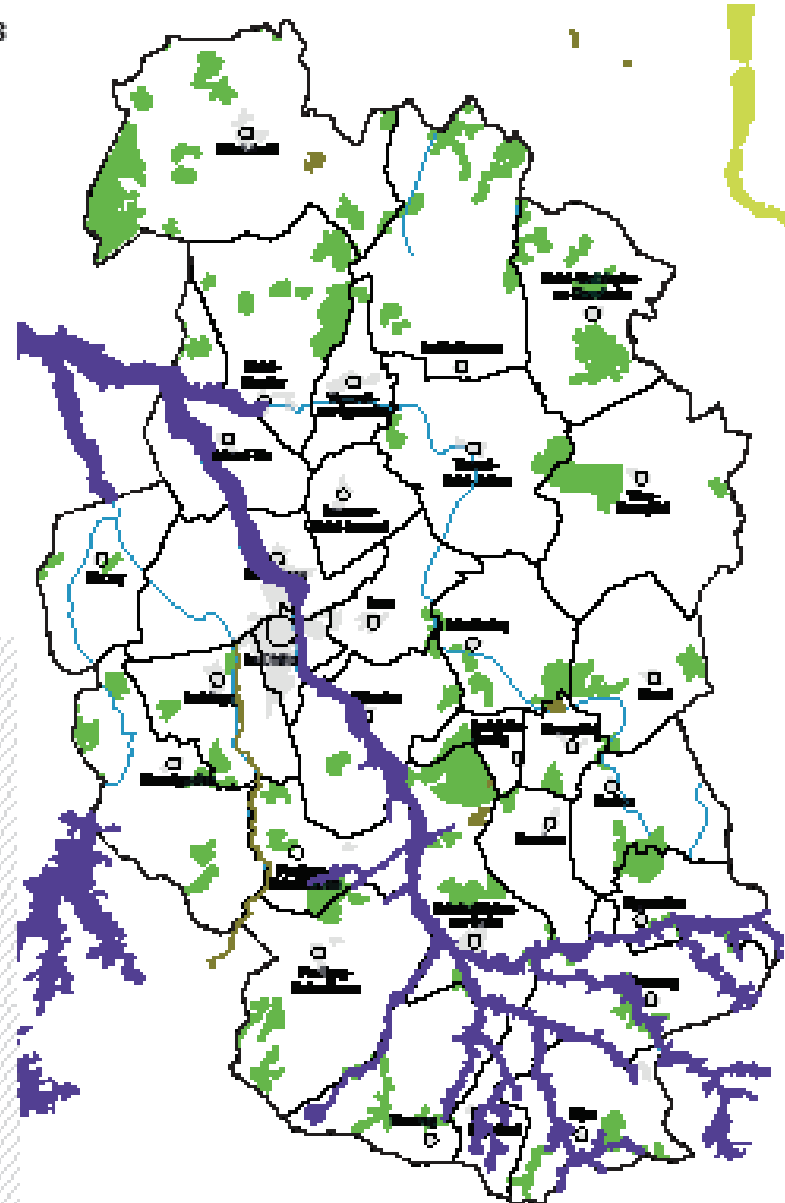
Certaines de ces zones humides font par ailleurs l'objet d'une **reconnaissance environnementale** particulière et sont ainsi identifiées dans l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

Une ZNIEFF est un secteur présentant un intérêt particulier du point de vue écologique. Elle peut être deux types :

- **Type 1** : Secteur de grand intérêt biologique ou écologique,
- **Type 2** : Grand ensemble naturel riche et peu modifié, offrant des potentialités biologiques importantes.

SITES ÉCOLOGIQUES IDENTIFIÉS

-  NATURA 2000
-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II



7 ZNIEFF de type I
2 ZNIEFF de type II

3

Environnement, biodiversité et Trame Verte et Bleue

C. Les réservoirs de biodiversité

Le maillage bocager est caractérisé par une **densité notable** et se réparti de façon assez uniforme sur l'ensemble du territoire.

Le maillage se relâche au Nord du territoire et à l'Est de La Châtre.

Les haies ont un **rôle identitaire et structurant pour le paysage** :

- Création d'un paysage de **campagne bocagère**
- Rupture de la ligne d'horizon
- Ouvertures sur des **points de vue remarquables**
- Création d'un **masque visuel** des bâtiments (*économiques et agricoles*)

Elles ont aussi une **fonction écologique** importante (*contre le ruissellement, abri de la biodiversité...*)

TYPE DE BOISEMENTS

 Boisements linéaires

MAILLAGE BOCAGER DENSE - SAZERAY



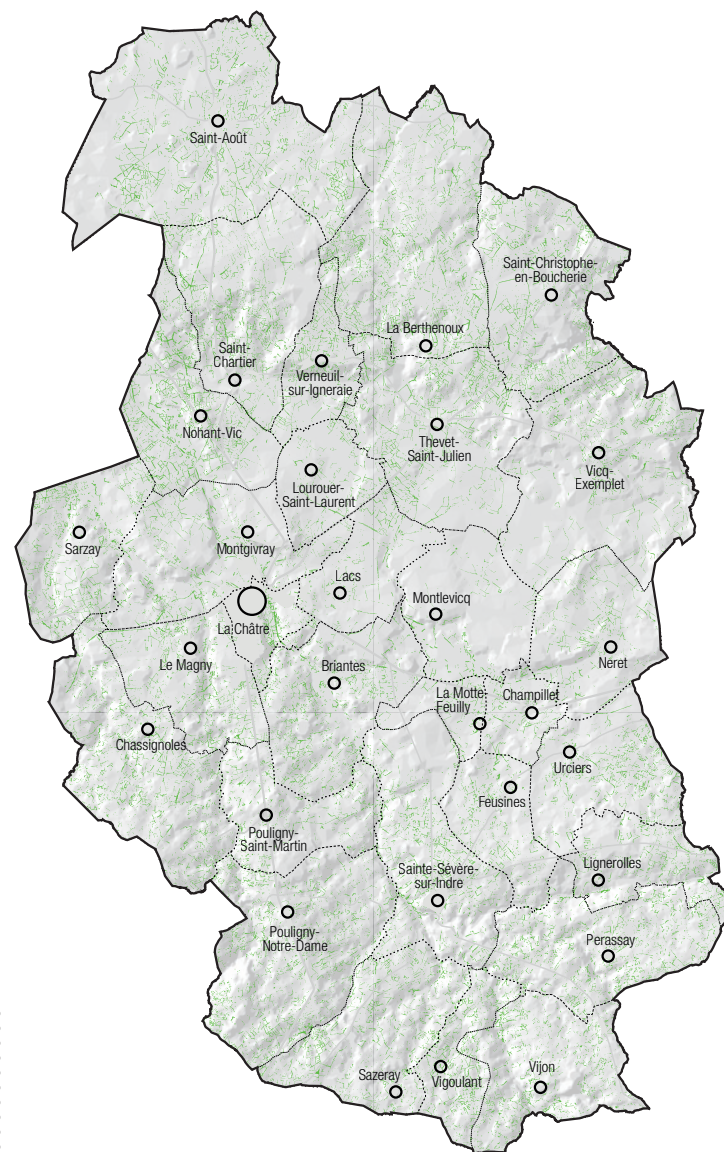
MAILLAGE BOCAGER LACHE - LOUROUVER-SAINTE-LAURENT



INTÉGRATION DU BÂTI - SAINT-AOÛT



0 2 4 6 8 km





Occuper et préserver son territoire

PARTIE 4.

Les bourgs, villages, hameaux et écartés

4. Fonctionnement territorial, bourgs et hameaux

B. Tissus bâtis ruraux et urbains

L'étude des différentes formes d'ensembles bâtis va permettre :

- > de définir les critères d'accueil des nouvelles urbanisations
- > d'identifier les hameaux pouvant accueillir des zones à urbaniser

Il existe différents types de noyaux bâtis définis par l'application de critères :

- **Inclusifs** (nombre d'habitations, présence de réseaux...)
- **Exclusifs** (présence de bâtis agricoles, de servitudes, question environnementale...)

TYPLOGIE DES NOYAUX BÂTIS

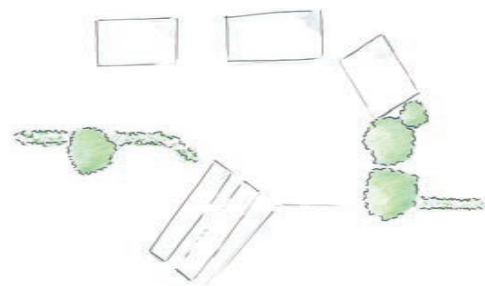
VILLAGE



HAMEAU



ÉCART



TISSU HISTORIQUE - LA CHÂTRE



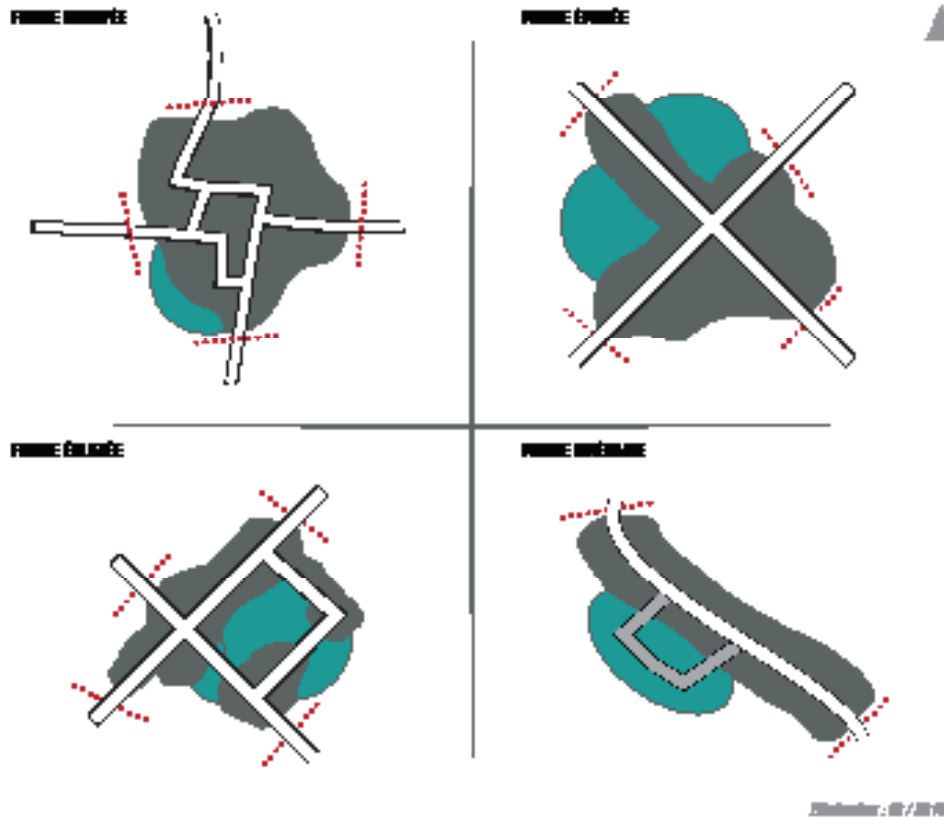
TISSU HISTORIQUE - NOHANT-VIC



4. Fonctionnement territorial, bourgs et hameaux

C. Morphologies des bourgs

DÉFINITION DES TYPOLOGIES URBAINES



Un travail sur la morphologie des bourgs permet :

- > d'identifier leur structuration
- > de prioriser les modes de développement adaptés à chaque commune

- **Morphologie groupée :**
Urbanisation concentrique, îlot
- **Morphologie étoilée :**
Urbanisation le long des axes de communication
- **Morphologie éclatée :**
Ensemble de hameaux
- **Morphologie linéaire :**
Développement le long d'un axe principal de communication

4.

Fonctionnement territorial, bourgs et hameaux

C. Morphologies des bourgs

Les morphologies **étoilées** et **éclatées** sont les deux formes de bourgs les plus représentées sur le territoire de CCLCSS, avec :

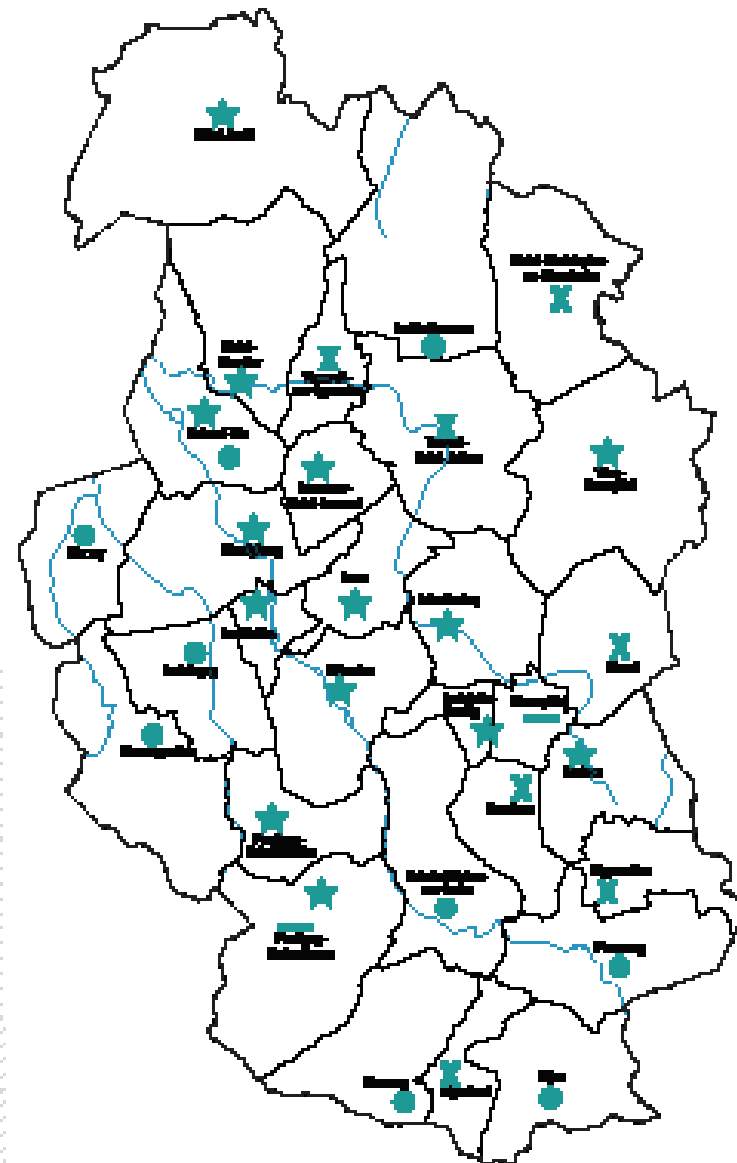
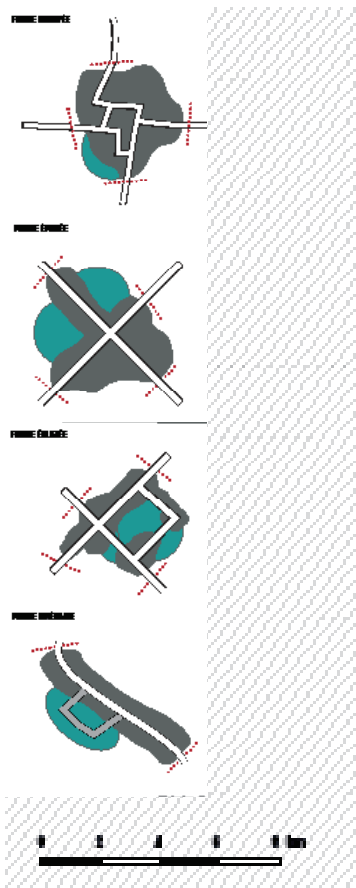
- **14 bourgs de forme étoilée**
- **11 bourgs de forme éclatée**

Pour les autres bourgs, on recense seulement :

- **9 bourgs de forme groupée**
- **2 bourgs de forme linéaire**

TYPLOGIE DES BOURGS

- Bourg de forme groupée
- ★ Bourg de forme étoilée
- ✕ Bourg de forme éclatée
- Bourg de forme linéaire



4. Fonctionnement territorial, bourgs et hameaux

D. Les entrées de bourg

Les entrées de bourg sont représentatives de celui-ci. Elles sont la perception première du bourg.

On distingue 4 types d'entrée de bourg :

- **Les entrées de bourg rurales / champêtres**
- **Les entrées de bourg village-urbain**

TYPOLOGIE DES ENTRÉES DE BOURG

RURALE-CHAMPÊTRE



VILLAGE-URBAIN



ENTRÉE DE BOURG RURALE - SAZERAY



ENTRÉE DE BOURG URBAINE - MONTGIVRAY



4. D. Fonctionnement territorial, bourgs et hameaux

D. Les entrées de bourg

Les entrées de bourg sont représentatives de celui-ci. Elles sont la perception première du bourg.

On distingue 4 types d'entrée de bourg :

- **Les entrées de bourg remarquables**
- **Les entrées de bourg économiques**

ENTRÉE DE BOURG ÉCONOMIQUE - LA CHÂTRE



ENTRÉE DE BOURG REMARQUABLE - SARZAY



TYPOLOGIE DES ENTRÉES DE BOURG

ÉCONOMIQUE



REMARQUABLE



4. D. Fonctionnement territorial, bourgs et hameaux

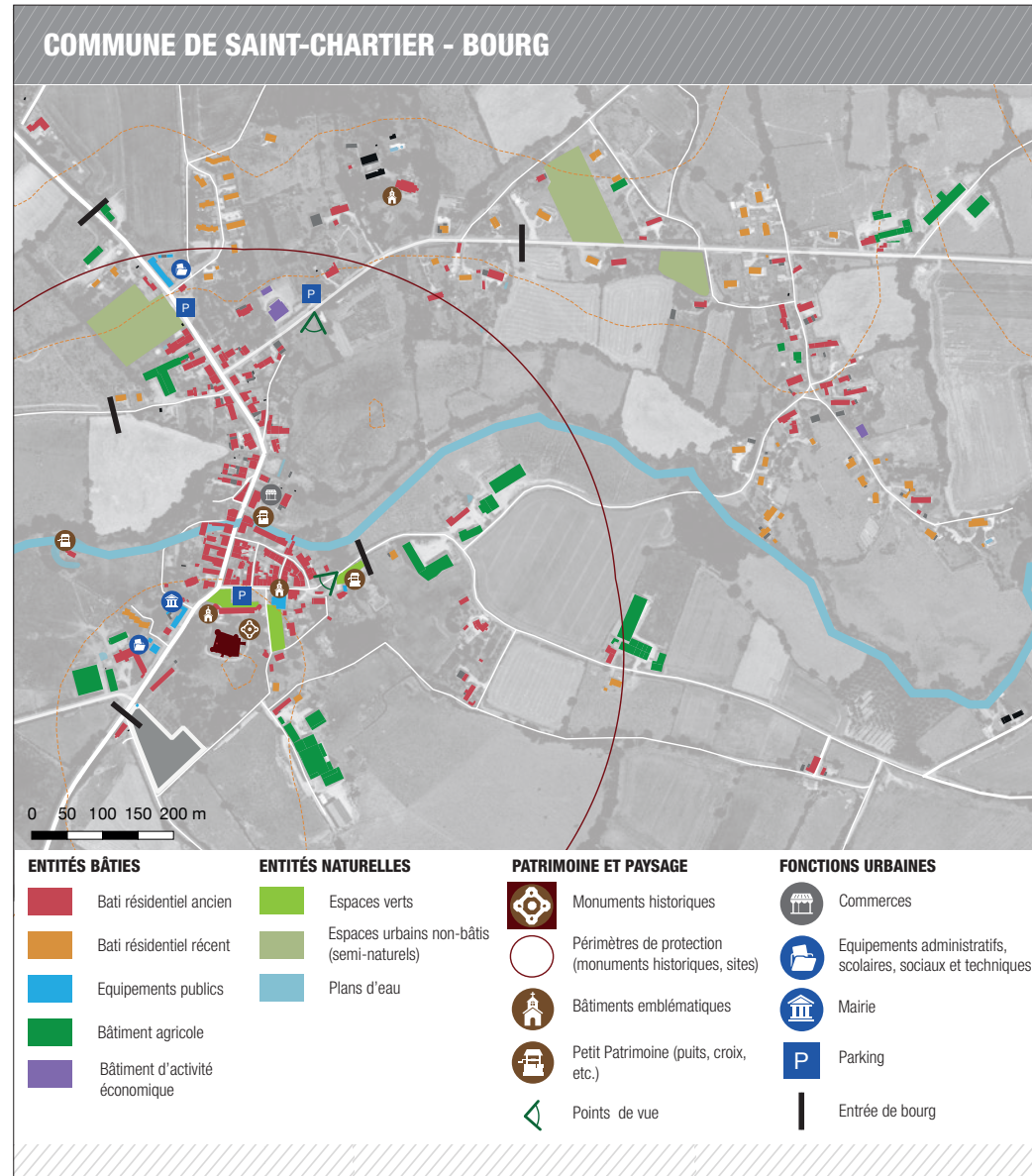
D. Structure urbaine des bourgs

TISSU ANCIEN - CENTRE HISTORIQUE



Le tissu ancien est caractérisé par :

- Alignement à la rue
- Parcellaire de petite taille
- Matériaux : pierre (calcaire, grés, granite), brique, bois,
- Façade : enduite,
- Encadrement de baies : pierre,
- Baies : bois
- Matériau toiture : tuile plate ou ardoise,
- Toiture : à deux pans, pavillon ou à croupe avec des lucarnes
- Composition : RDC (commercial ou non) + 1 ou 2 niveaux d'habitation + combles



4. Fonctionnement territorial, bourgs et hameaux

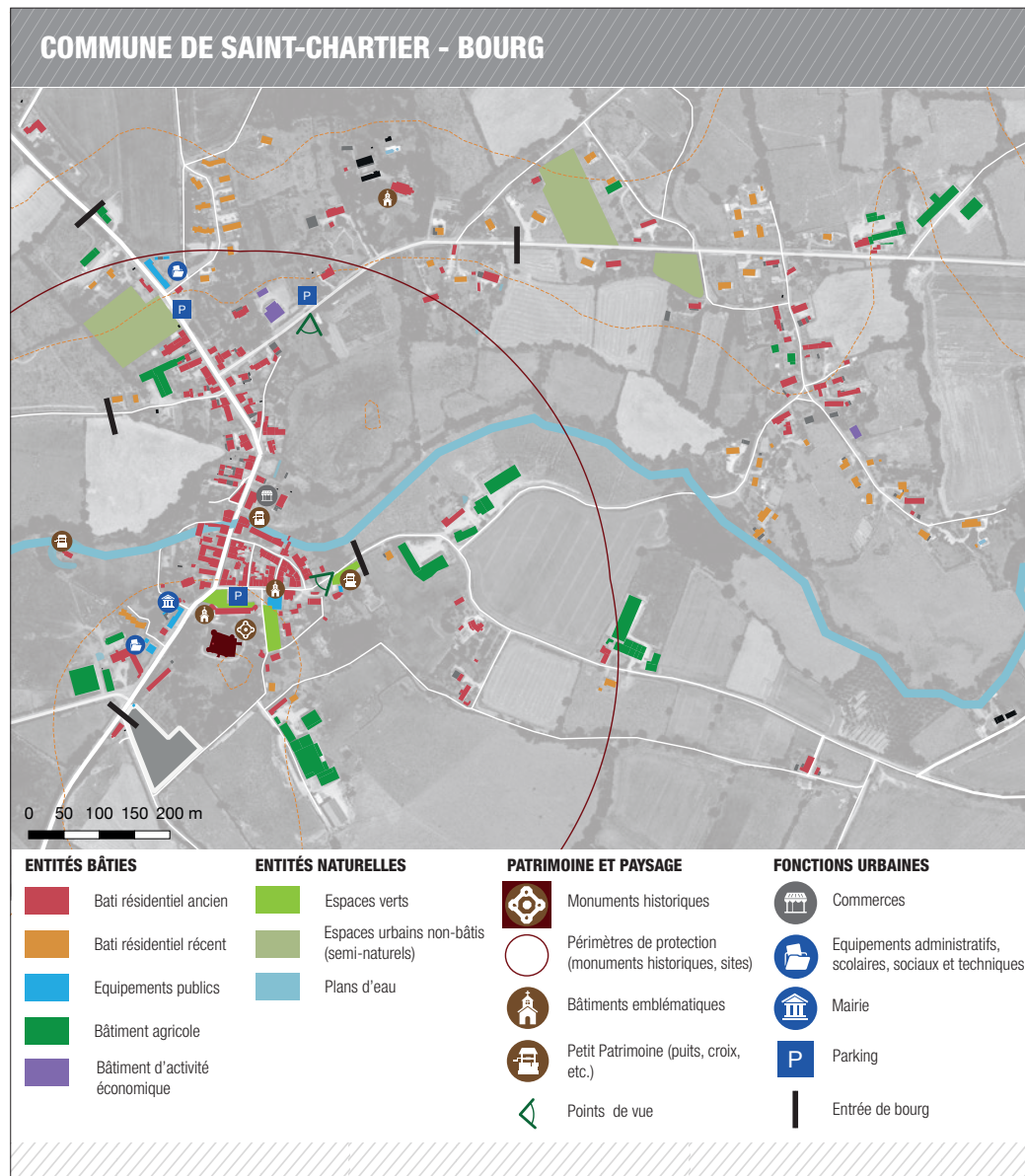
D. Structure urbaine des bourgs

TISSU RÉCENT - LOTISSEMENT



Le tissu récent se caractérise par :

- En retrait par rapport à la rue, pas de mitoyenneté
- Parcellaire de grandes tailles
- Matériaux : parpaing,
- Baies : PVC
- Façade : crépis,
- Matériau toiture : tuile mécanique,
- Toiture : à deux pans,
- Composition : plein pieds ou 2 niveaux



4. Fonctionnement territorial, bourgs et hameaux

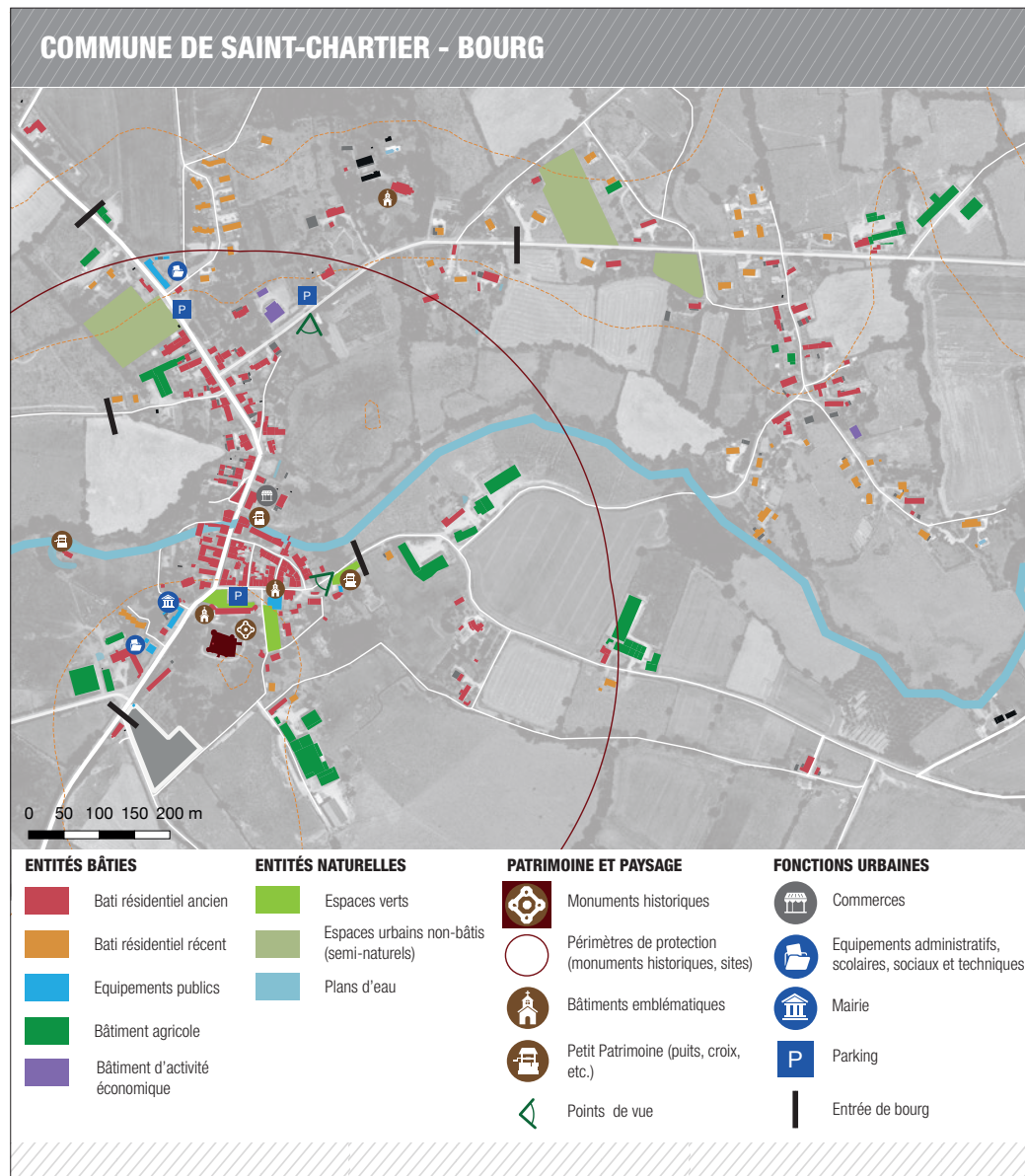
D. Structure urbaine des bourgs

ÉQUIPEMENT PUBLIC



Les équipements publics ont la particularité de présenter différentes formes et d'être implantés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du tissu urbain.

La réglementation les concernant peut être très souple.



4. Fonctionnement territorial, bourgs et hameaux

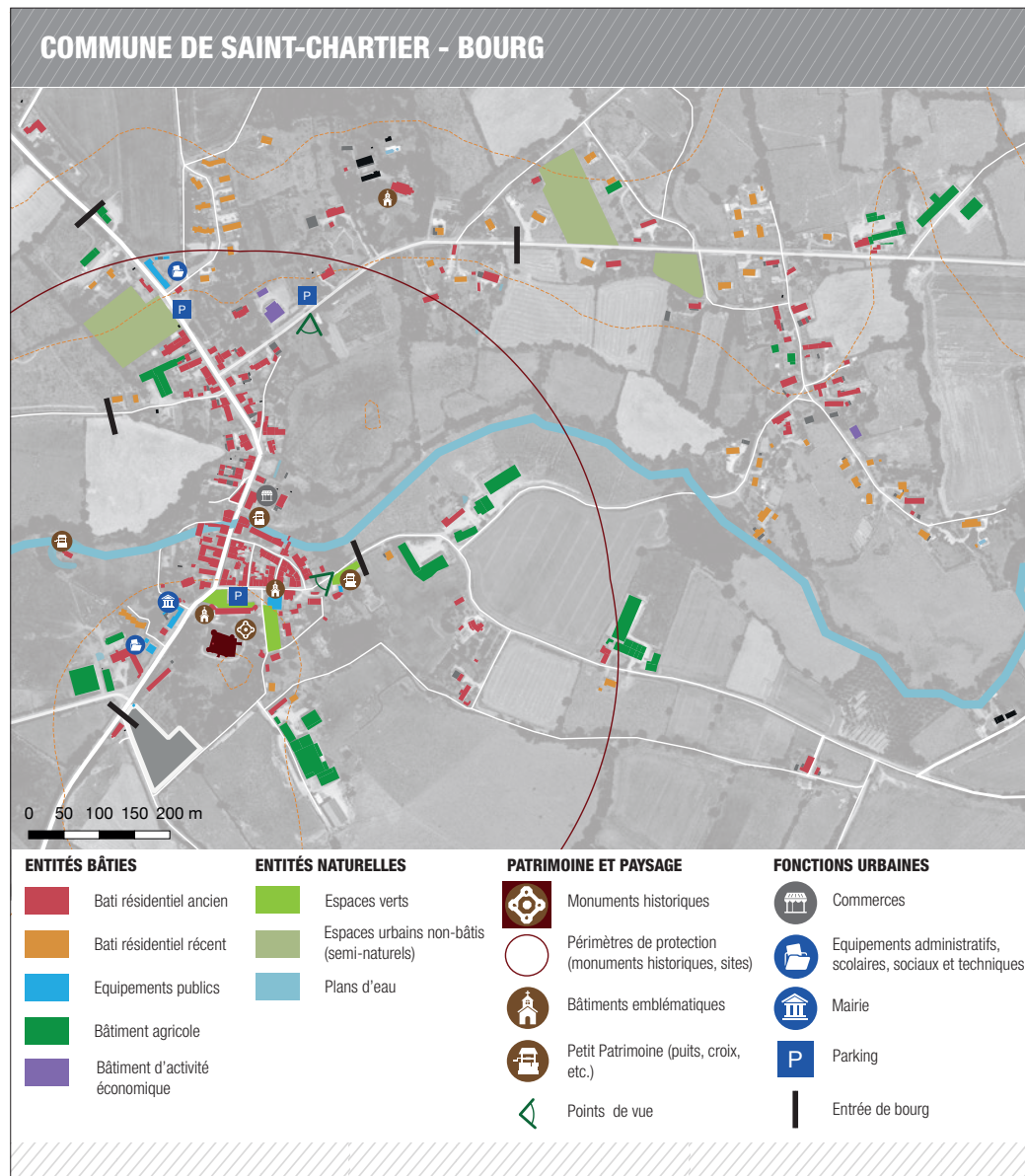
D. Structure urbaine des bourgs

BÂTIMENT AGRICOLE ANCIEN



Les bâtiments à vocation agricole peuvent se situer aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du tissu urbain.

Les anciens corps de ferme participent à l'identité patrimoniale d'une commune.



4. D. Fonctionnement territorial, bourgs et hameaux

D. Structure urbaine des bourgs

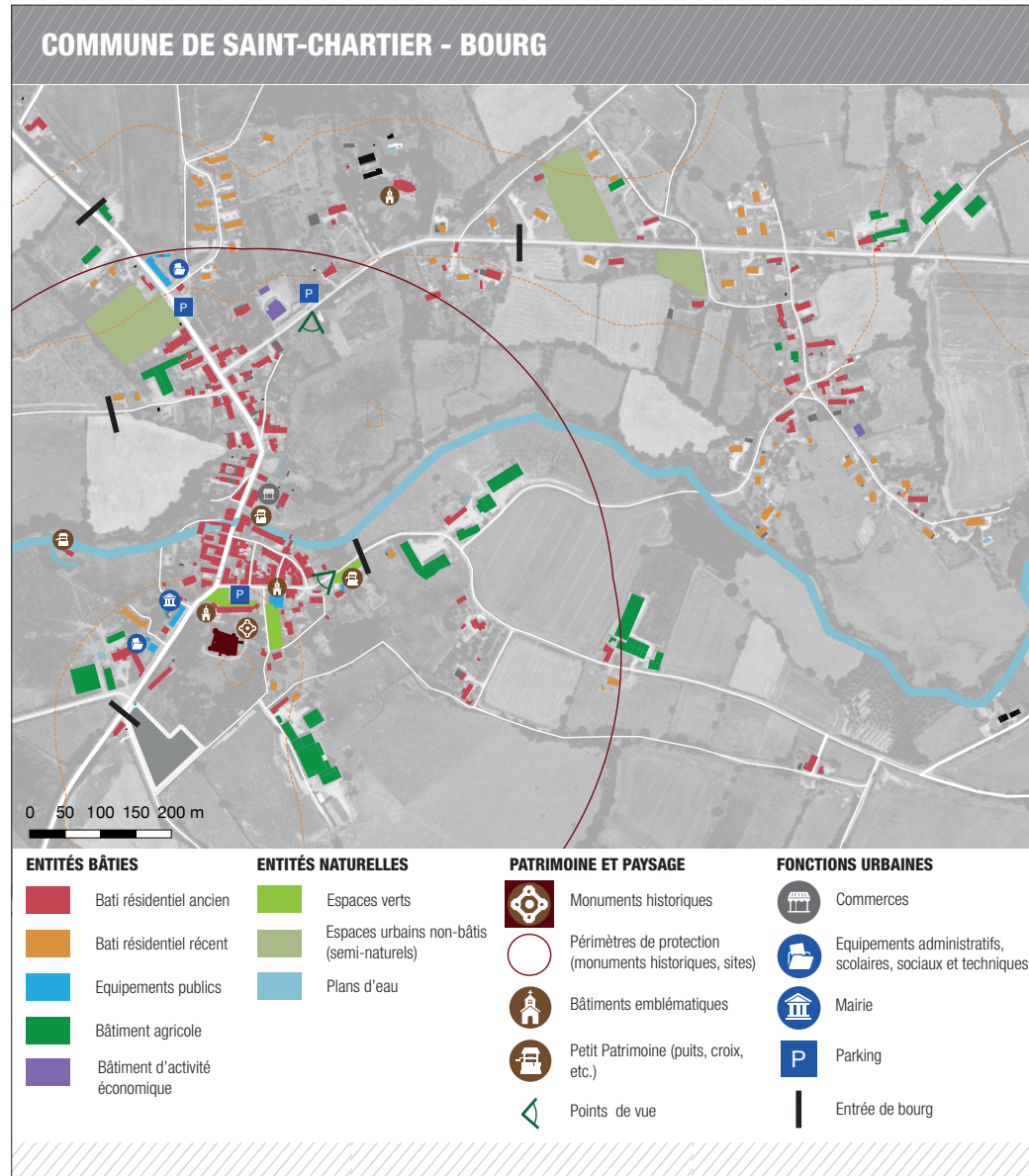
BÂTIMENT ÉCONOMIQUE



Les bâtiments à vocation économique peuvent se situer aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du tissu urbain.

Ils sont souvent identifiables par la structure et la taille des constructions.

Ces bâtiments ont un impact plus ou moins notable sur le paysage et le tissu urbain.



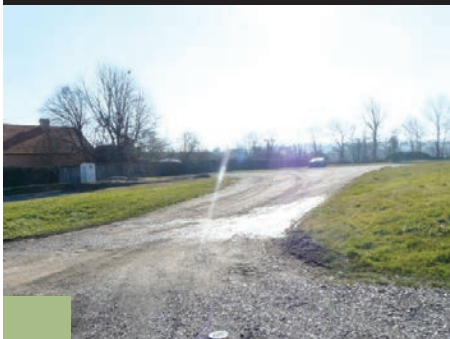
4. Fonctionnement territorial, bourgs et hameaux

D. Structure urbaine des bourgs

ESPACE VERT

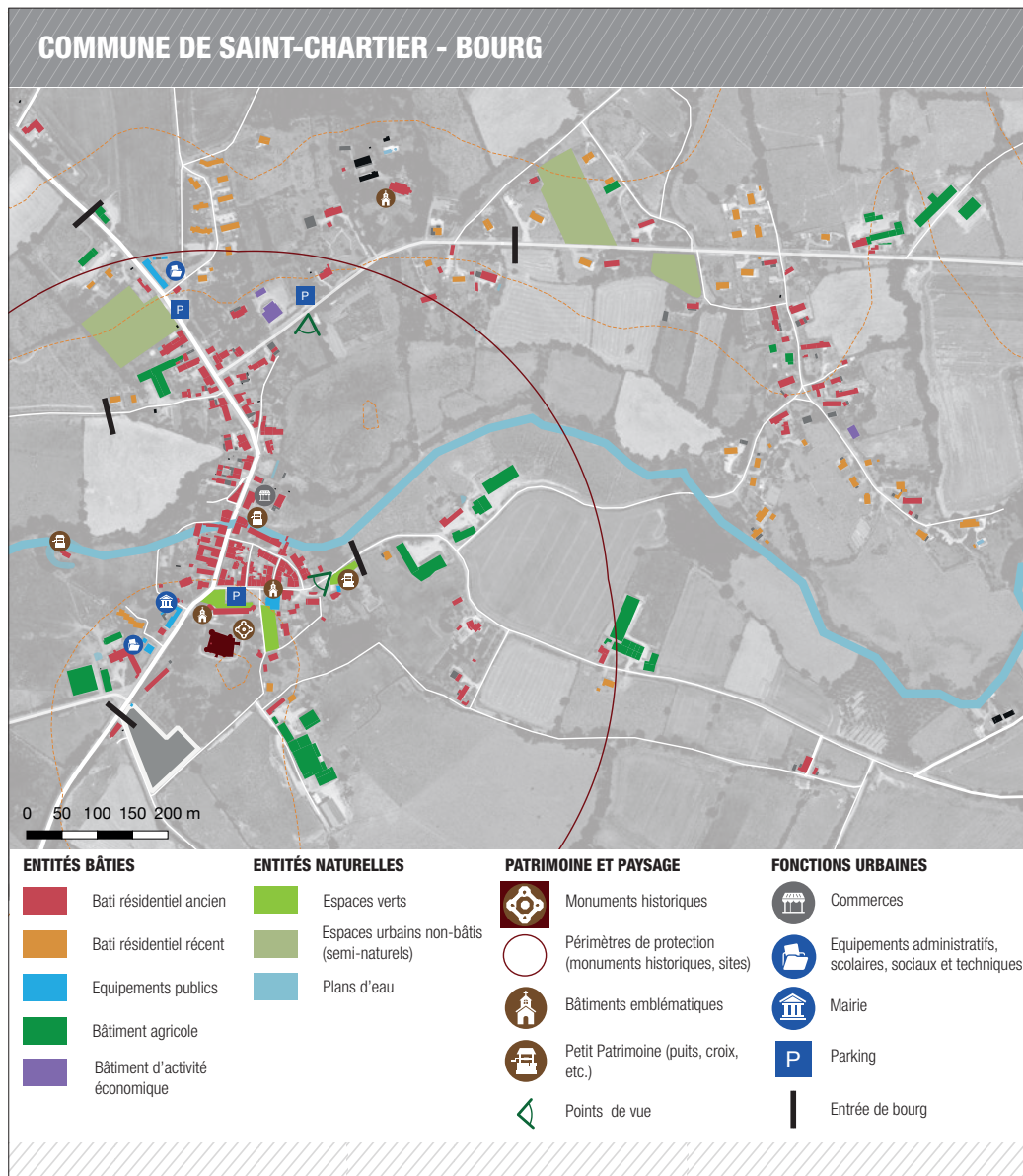


ESPACE SEMI-NATUREL NON CONSTRUIT



Les espaces verts participent à la création d'un cadre de vie qualitatif à préserver.

Les terrains non construits et semi-naturels peuvent être des espaces potentiels à construire.



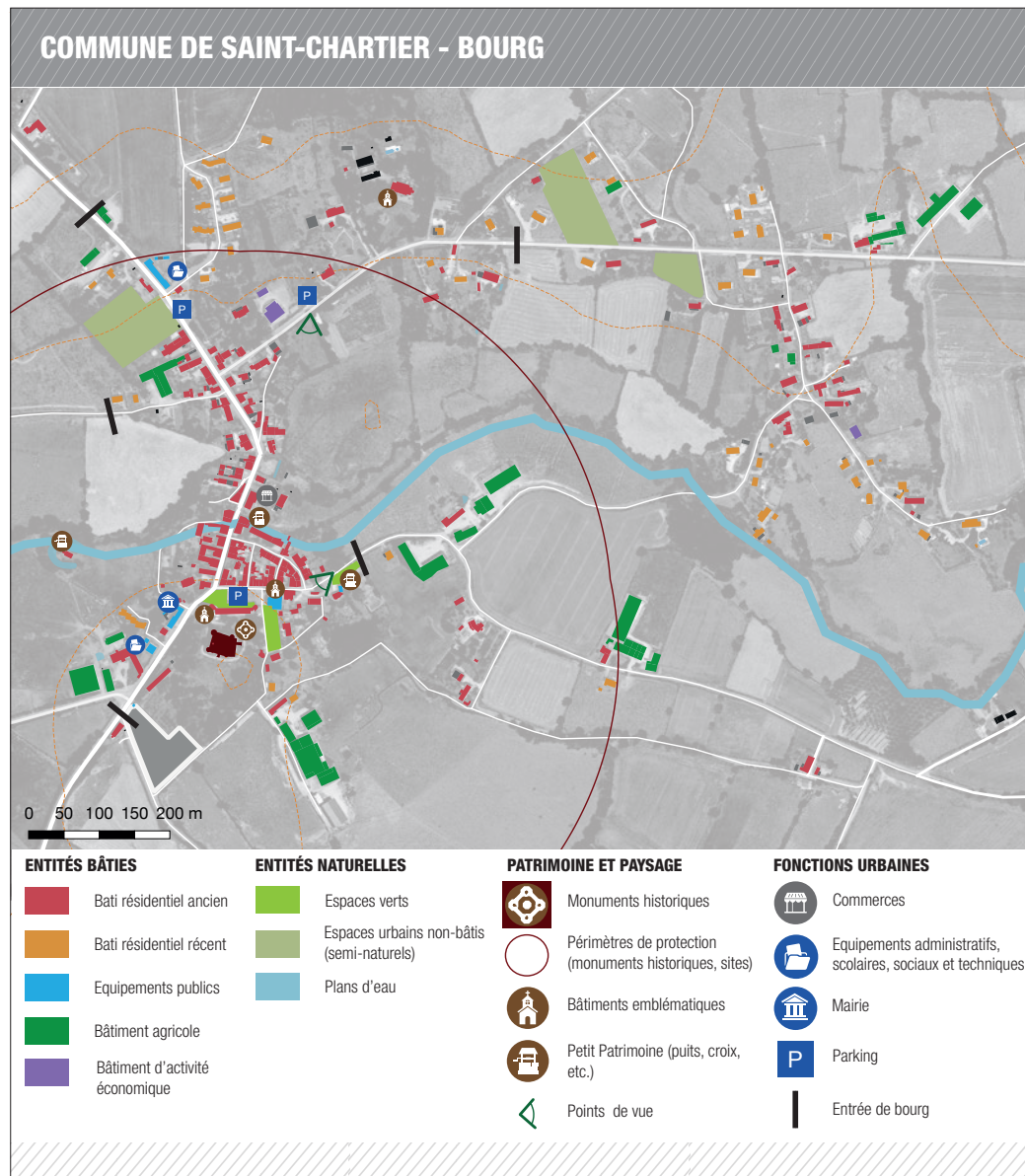
4. Fonctionnement territorial, bourgs et hameaux

D. Structure urbaine des bourgs

POINT DE VUE REMARQUABLE



Certains tissus urbains bénéficient de points de vue remarquables qui participent à un cadre paysager et patrimonial de qualité et renforcent l'identité du bourg.





Occuper et préserver son territoire

PARTIE 5.

Le patrimoine et le tourisme

5

Le patrimoine et le tourisme

A. Les monuments historiques



La CdC compte au total **32** Monuments Historiques et **1** site inscrit.

Ces Monuments Historiques sont essentiellement des édifices religieux (églises, prieurés) et des châteaux.

CHÂTEAU DE SAINT-CHARTIER



HALLE DE SAINTE-SÉVÈRE



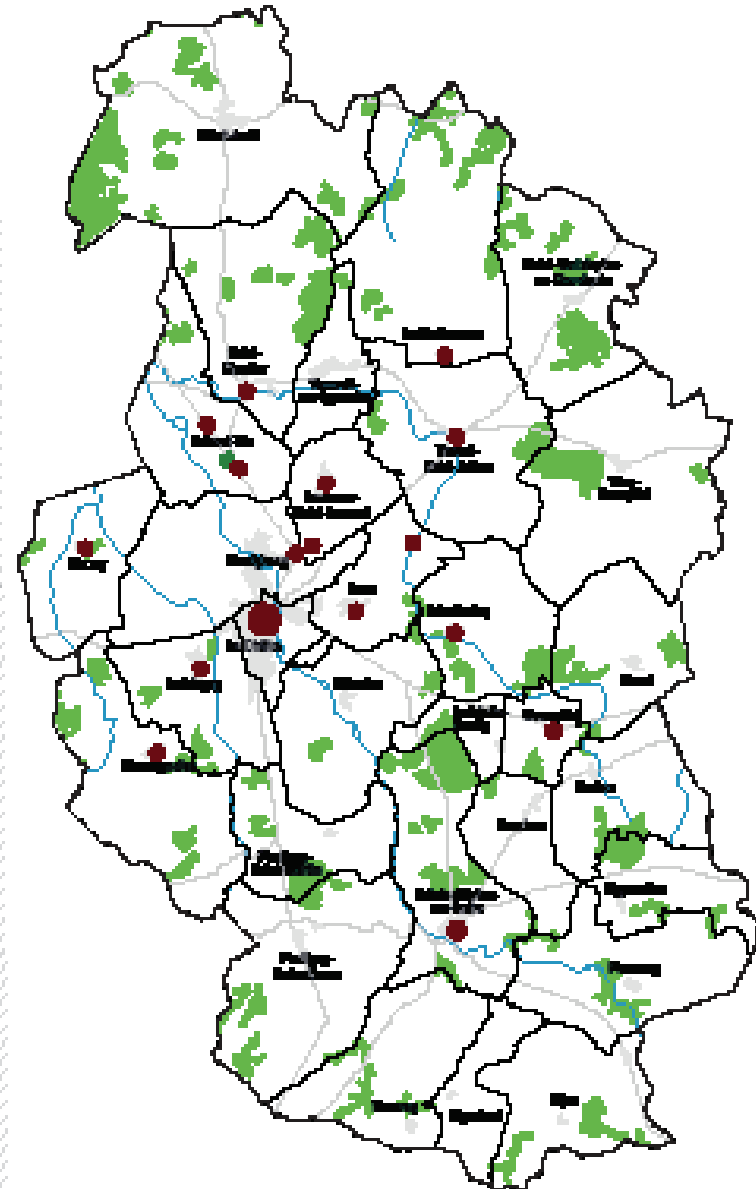
TYPE DE PROTECTION DU PATRIMOINE

- Monument historique classé et inscrit
- Site inscrit

CHÂTEAU DE NOHANT



Château de Nohant



5

Le patrimoine et le tourisme

A. Les monuments historiques



La protection au titre des monuments historiques génère de fait un **périmètre de protection de 500 mètres** autour du monument. Il s'agit d'une **Servitude d'Utilité Publique (SUP)**.

A l'intérieur de ce périmètre, l'Architecte des Bâtiments de France doit émettre un **avis** dès que des travaux sont envisagés.

Monument historique - Sarzay

Château



Monument historique



Périmètre de protection

5

Le patrimoine et le tourisme

A. Les monuments historiques



Ce périmètre peut être modifié et adapté à l'environnement immédiat du monument par la mise en place d'un **Périmètre Délimité des Abords**.

Monuments historiques - Sainte-Sévère-sur-Indre



Monument historique



Périmètre de protection

5.

Le patrimoine et le tourisme

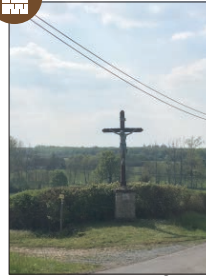
C. Le petit patrimoine

Le petit patrimoine concerne essentiellement le **patrimoine non protégé**.

Il peut être classé en différentes catégories :

- patrimoine lié à l'eau : puits, lavoirs, sources, etc.,
- patrimoine culturel : croix, calvaire, chapelle, etc.,
- patrimoine lié à l'agriculture et l'activité humaine : four à pain, métier à ferrer, etc.,
- patrimoine monumental : châteaux, maisons de maîtres, etc.

Exemples de petit patrimoine de la CdC



Sarzey



La Berthenoux



Saint-Chartier



Saint-Août



Saint-Chartier



Sazeray



Sazeray



Poulligny-Notre-Dame

5.

Le patrimoine et le tourisme

D. La mise en tourisme

Le patrimoine est vecteur de tourisme. Une majeure partie des sites touristiques ont un **lien avec l'histoire et l'identité du territoire**. La politique touristique s'appuie sur les personnes célèbres liées au territoire (George Sand, Jacques Tati).

Le site de Nohant est le site touristique le plus important du territoire, suivis par La Châtre, Sainte-Sévère et Poulligny-Notre-Dame.

TYPE DE SITES TOURISTIQUES

-  Édifices religieux
-  Musées
-  Châteaux
-  Éléments de patrimoine remarquables non-visitable
-  Base de loisirs nature

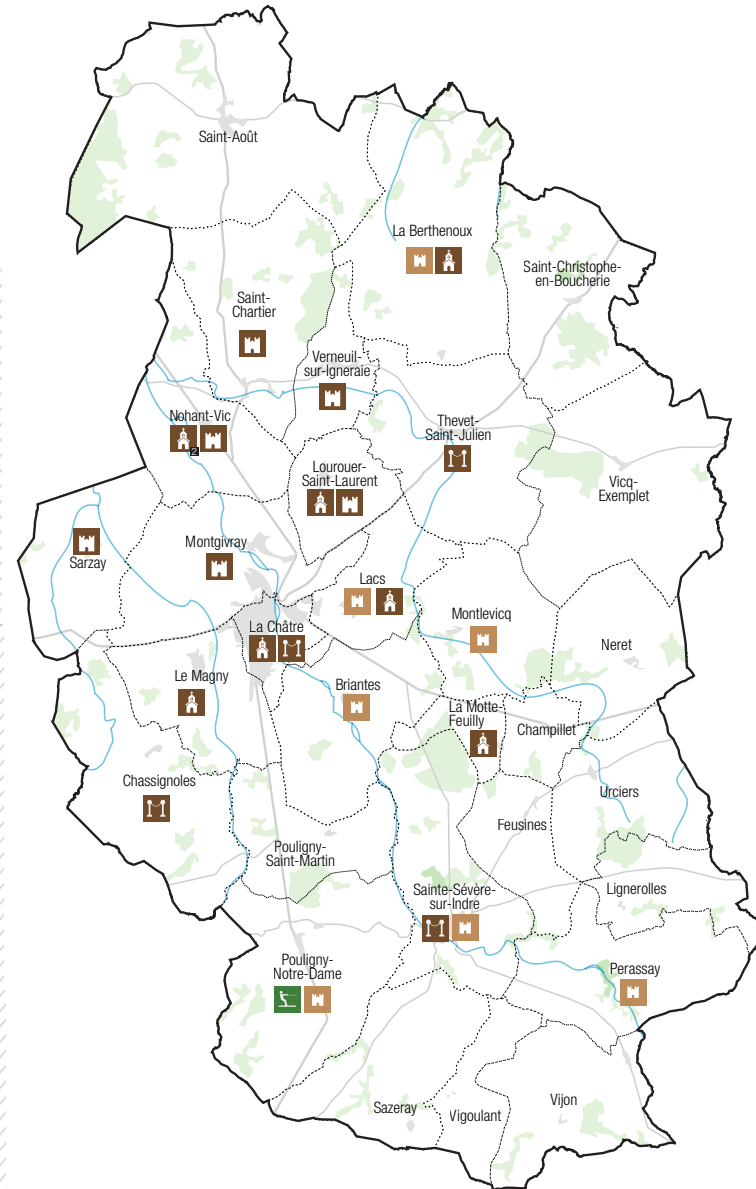


pays de George Sand



Jacques Tati
Jour de Fête

0 2 4 6 8 km



5

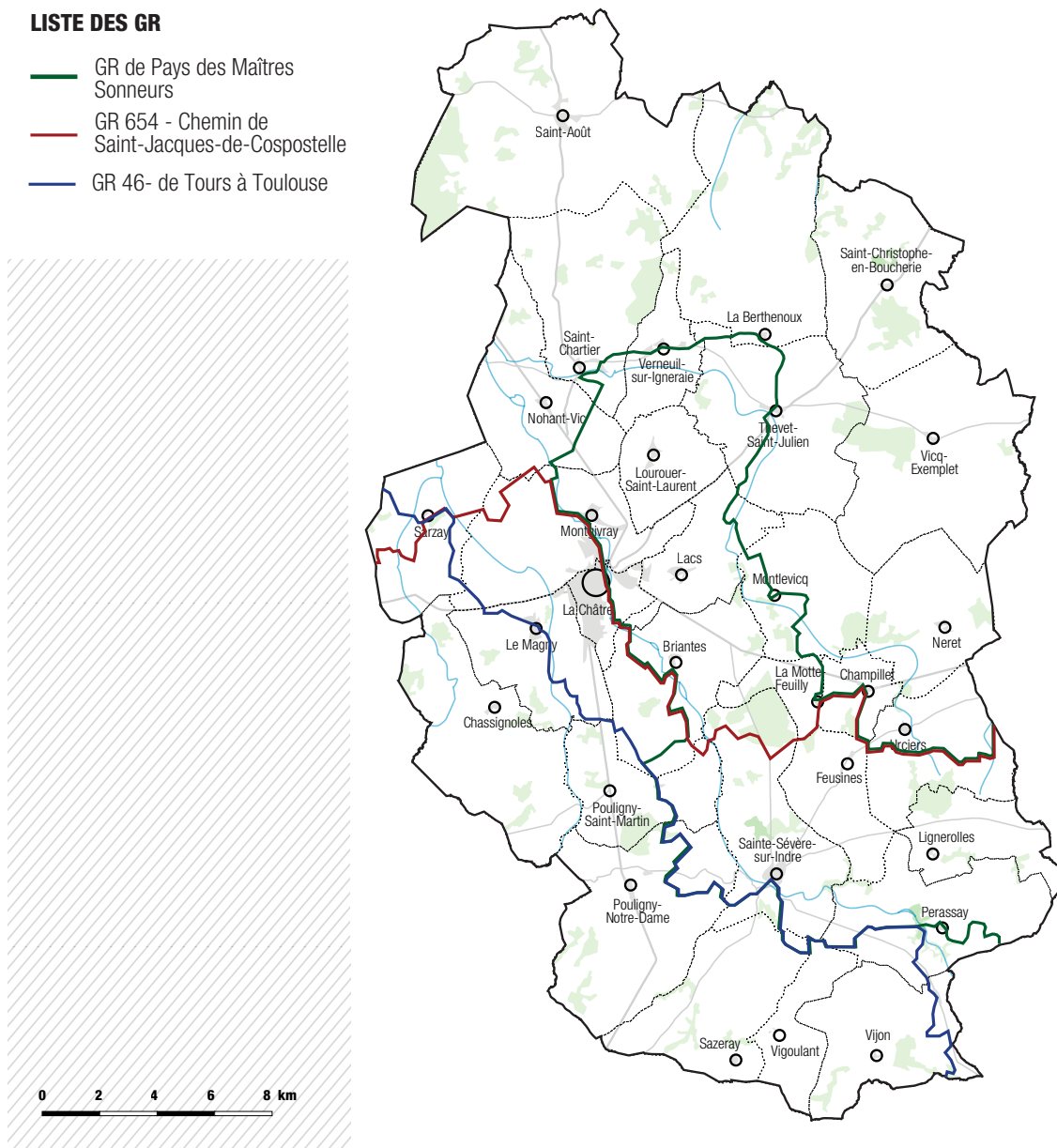
Le patrimoine et le tourisme

D. La mise en tourisme

Le territoire est traversé par **3 Chemins de Grande Randonnée (GR)** dont l'un est propre à son identité et son histoire : GR de Pays des Maîtres Sonneurs

LISTE DES GR

- GR de Pays des Maîtres Sonneurs
- GR 654 - Chemin de Saint-Jacques-de-Cospostelle
- GR 46- de Tours à Toulouse



5.

Le patrimoine et le tourisme

D. La mise en tourisme

Une offre en hébergements touristiques bien **présente** sur l'ensemble de l'intercommunalité et très **diversifiée**.

CAMPING DE NÉRET



GÎTE DE NOHANT




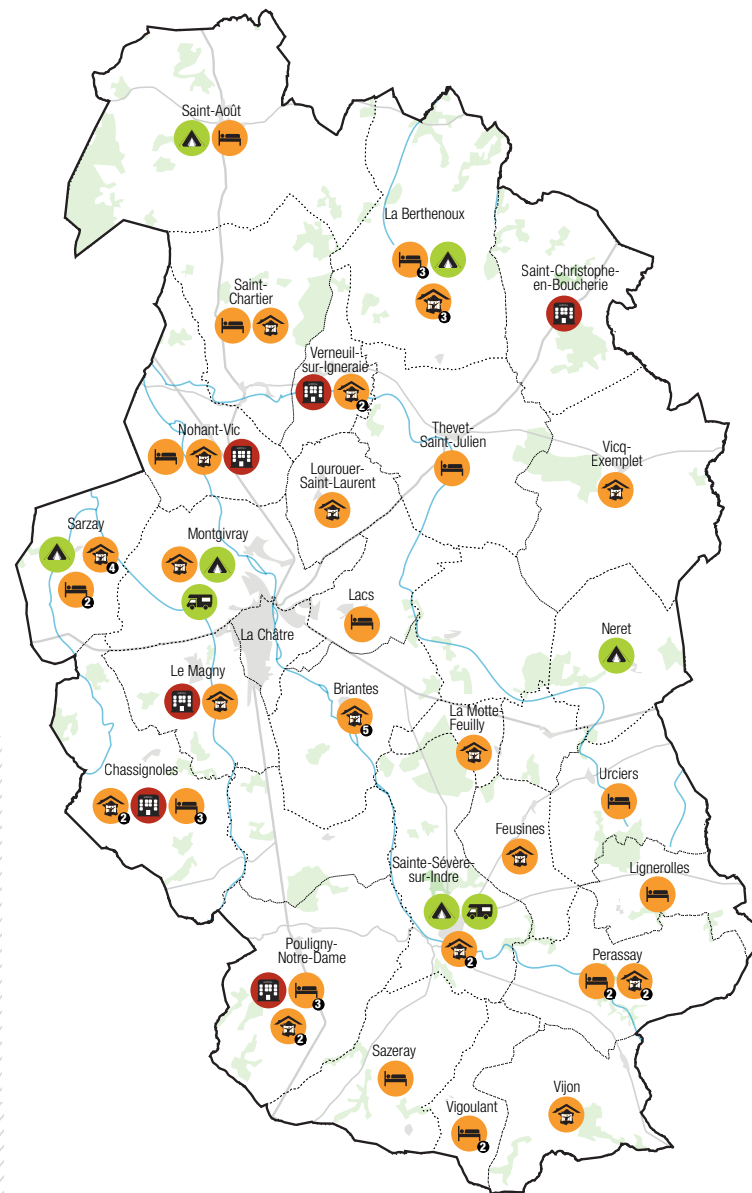
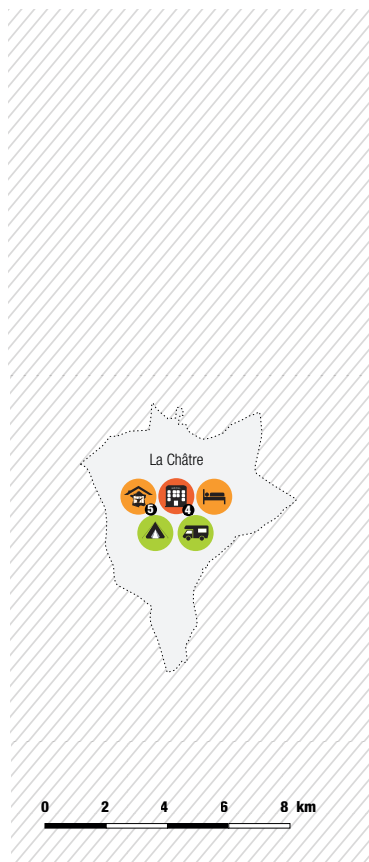
HÔTEL DE SAINT-CRISTOPHE-EN BOUCHERIE



Hôtel - Saint-Christophe-en-boucherie

TYPE D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

-  Hôtels
-  Campings
-  Aires de camping-car
-  Gîtes
-  Chambres d'hôtes



The background of the slide is a light-colored map of a city, showing streets, a river, and various urban areas. A large, semi-transparent red rectangle is overlaid on the bottom half of the map. The text is white and centered.

Occuper et préserver son territoire

PARTIE 6.

Les risques, aléas et nuisances naturels et anthropiques

6

Les risques, aléas et nuisances

A. Le risque inondation

Le territoire La Châtre Sainte Sévère est concerné par le **risque inondation, notamment dans le lit de l'Indre.**

Cette exposition a justifié la mise en place d'un **Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)** «Vallée de l'Indre (hors CACM)» approuvé par arrêté préfectoral le 14 janvier 2008.

Il concerne les communes de :

- Nohant-Vic ;
- Montgivray ;
- La Châtre ;
- Lacs ;
- Briantes ;
- Pouligny-Saint-Martin ;
- Sainte-Sévère-sur-Indre ;
- Pouligny-Notre-Dame.



6

Les risques, aléas et nuisances

A. Le risque inondation : remontée de nappe

Concernant les inondations par **remontée de nappes** la CdC est très concernée par cet aléa sur un certain nombre de secteurs.

La nappe est subaffleurante sur le tiers Nord du territoire (sols plus argileux).

Lors de la délimitation du zonage et des zones d'urbanisation futures, une attention particulière devra impérativement être portée à cet aléa afin de **prioriser les secteurs les moins exposés.**

RISQUE D'INONDATION

 Enveloppe approchée des inondations potentielles

ALÉA DE RUISSELLEMENT

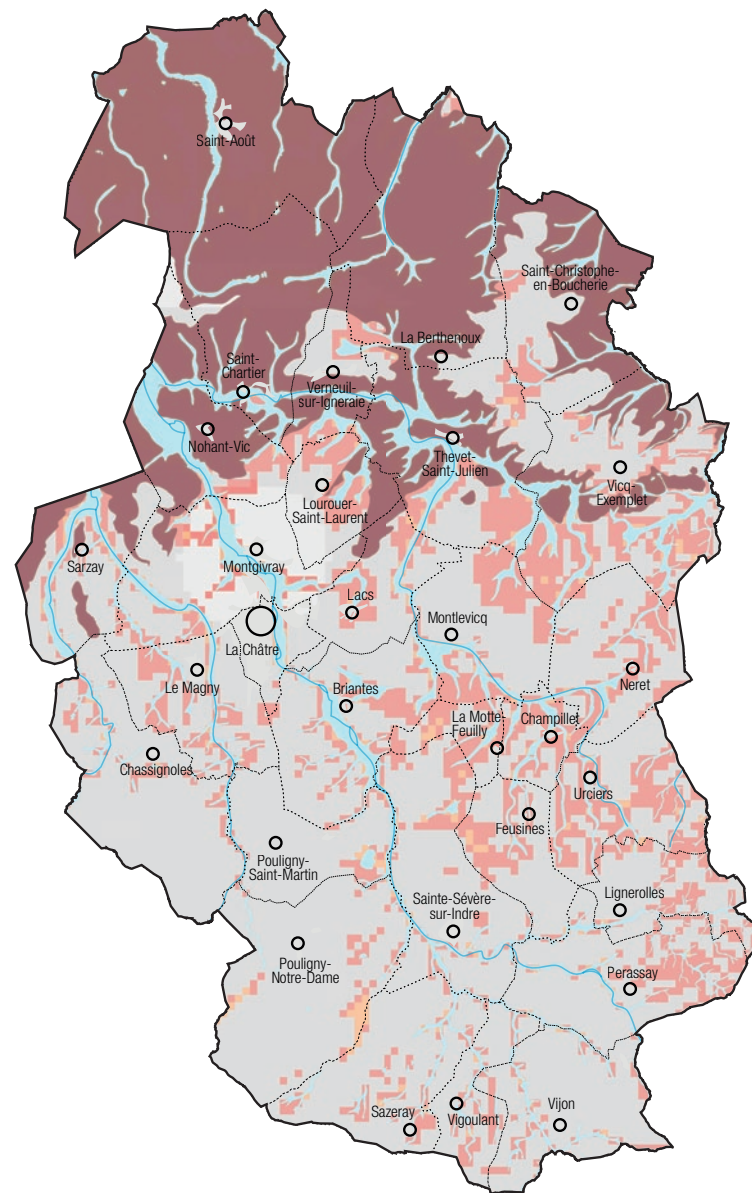
 Sols imperméables à l'affleurement

ALÉA DE DÉBOREMENT DE NAPPE PHRÉATIQUE

 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappes phréatiques

 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave

 Zones pas ou peu sujettes à un aléa d'inondation



6

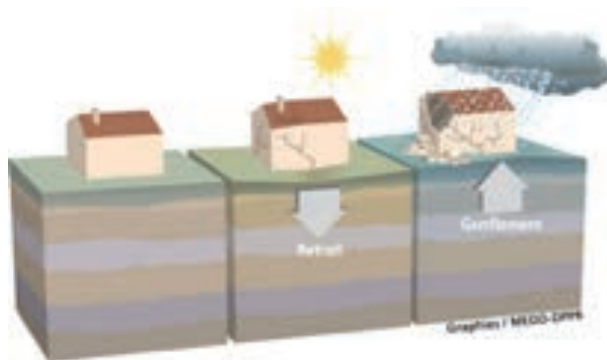
Les risques, aléas et nuisances

B. Les aléas géologiques

Retrait et gonflement des sols argileux :

La nature du sol montre une présence d'argile en surface sur les espaces de plaines aux franges Nord .

On observe que la partie centrale et Sud présentent un aléa à priori nul. L'aléa fort concerne principalement les coteaux. Les extensions récentes (au nord principalement) sont exposées à un aléa moyen.



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible
- Aléa nul

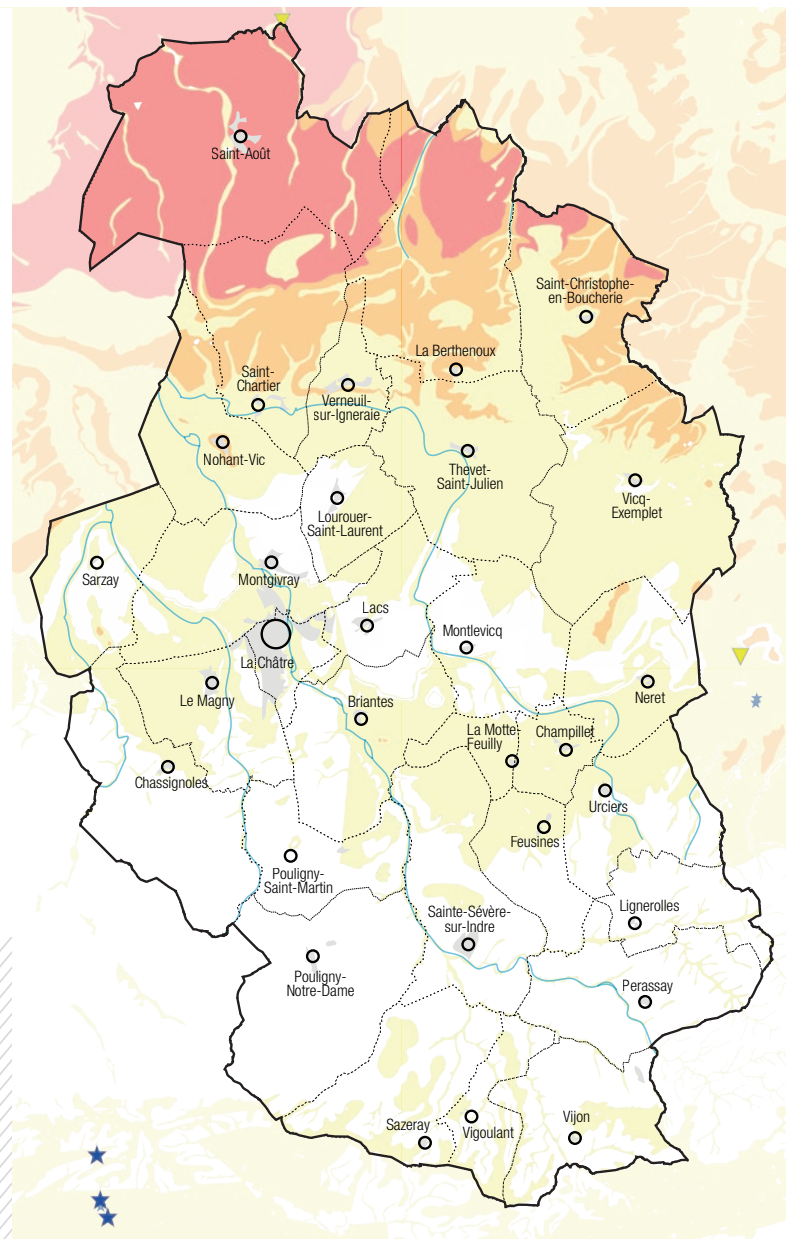
CAVITÉS SOUTERRAINES

- Cave
- Carrière
- Naturelle
- Indeterminée
- Galerie
- Ouvrage civil
- Ouvrage militaire
- Puits
- Souterrain

MOUVEMENTS DE TERRAIN

- Glissement
- Eboulement
- Coulée
- Effondrement
- Erosion des berges

0 2 4 6 8 km



6

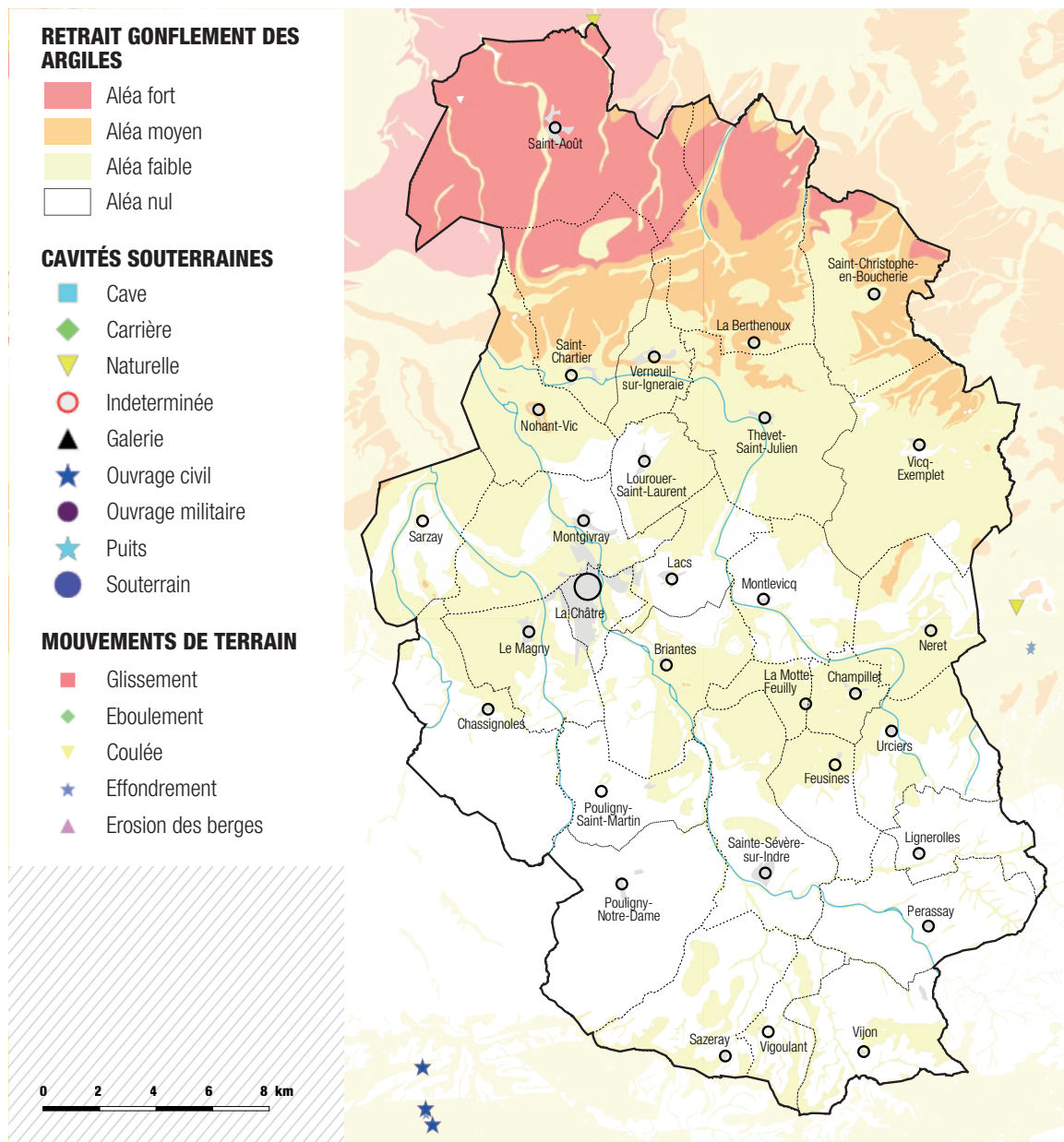
Les risques, aléas et nuisances

C. Les aléas géologiques

Cavités et Mouvements :

Les services du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) n'ont recensé aucune cavité souterraine ou mouvement de terrain.

Si des sites sont connus comme étant accidentés en la matière mais non-recensés, les communes seront invitées à nous en faire part lors de la délimitation des secteurs de développement afin d'adopter une stratégie d'évitement des zones à risque.



6

Les risques, aléas et nuisances

D. Les risques technologiques et industriels

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :

Une ICPE est une installation exploitée ou détenue par toute personne physique qui peut présenter des dangers ou des nuisances pour la commodité des riverains, la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la protection de la nature et de l'environnement, la conservation des sites et des monuments.



Sur le Territoire, sont recensées :

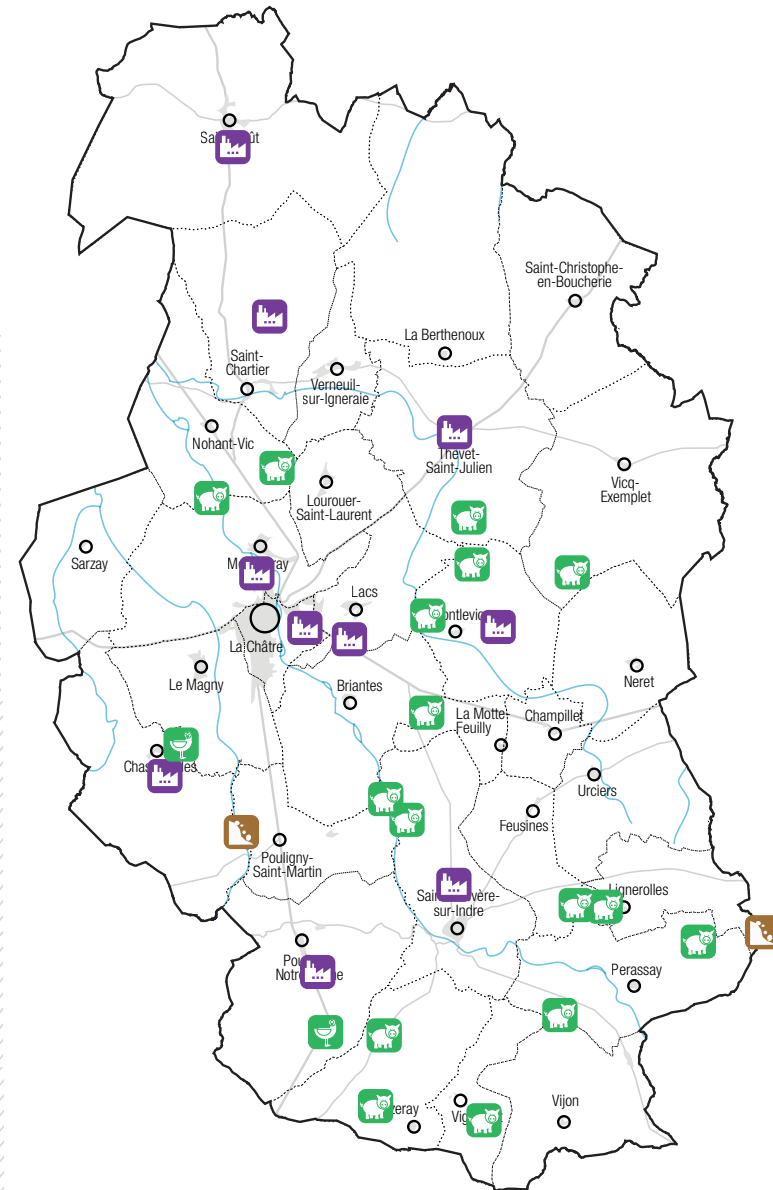
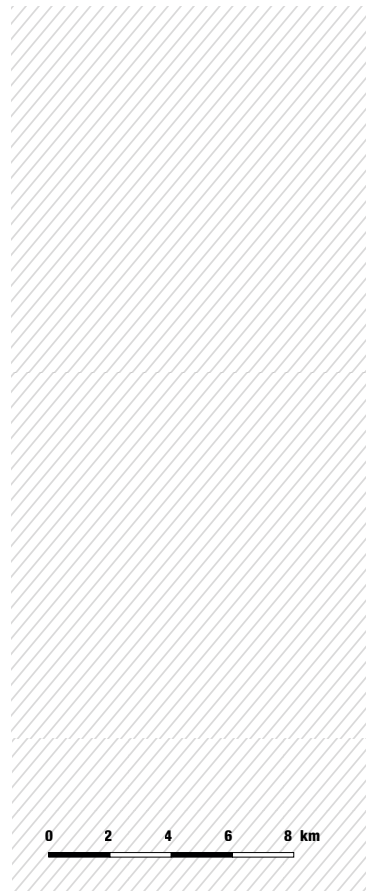
- **12 ICPE industrielles**
- **18 ICPE agricoles** (à compléter)
- **1 ICPE carrière**

ICPE INDUSTRIELLES

-  ICPE industrielle ou associée
-  ICPE carrière

ICPE AGRICOLES

-  Exploitation bovin
-  Exploitation avicole



6

Les risques, aléas et nuisances

D. Les risques technologiques et industriels

Au delà de l'inscription ou du classement en ICPE, deux bases de données permettent d'identifier et d'alerter sur les potentielles nuisances anthropiques :

BASIAS - Anciens sites industriels :

Au titre de l'inventaire BASIAS, **107 anciens sites industriels** sont identifiés sur la CCLCSS. Ils se situent principalement dans le centre ancien (stations services, dépôts hydro-carburants, garages, dépôts).

BASOL :

1 site ou sol pollué ou potentiellement pollué appelant une action des pouvoirs publics est recensé sur la commune de La Châtre (rue Joseph Ageorges).

BASIAS -
BASE DE DONNÉE DES ANCIENS SITES
INDUSTRIELS OU DE SERVICE
SUSCEPTIBLES D'AVOIR ÉTÉ POLLUÉS

- Site en activité
- Site dont l'activité est terminée
- Situation inconnue

BASOL -
SITES ET SOLS POLLUÉS
NÉCESSITANT UNE ACTION DES
POUVOIRS PUBLICS

- ★ Site BASOL

